

# Bourassa sera-t-il le dessert de la Commission Cliche?

par Léonce Gaudreault

Il faut poser la question brutalement!

La Commission Cliche invitera-t-elle le chef de l'Etat à venir répondre aux questions que plusieurs se posent, à savoir quel rôle il a pu jouer dans les événements qui ont été soulevés au cours des derniers mois de ses audiences publiques.

La question de la pertinence ou non de la présence du premier ministre Robert Bourassa à la barre des témoins est formulée sur le bout des lèvres depuis les derniers jours. Mais dans l'entourage de la Commission on évite discrètement d'y répondre sans admettre carrément que cette hypothèse effleure l'esprit de plusieurs de ses membres.

La Commission s'apprête à amorcer la semaine prochaine l'étape finale de ses travaux publics, au cours de laquelle elle fera comparaitre les principaux acteurs des événements qui ont fait les manchettes de l'actualité depuis plusieurs mois.

C'est ainsi qu'elle entendra les deux principaux leaders de la Fédération des travailleurs du Québec, MM. Louis Laberge et André Desjardins, ainsi que deux importants représentants du pouvoir politique, MM. Paul Desrochers et Jean Cournoyer.

Contrairement à ce que le juge Robert Cliche avait annoncé la semaine dernière, il n'est plus aussi certain que la Commission clôturera ses audiences publiques sur ces seuls témoins. La possibilité que les travaux soient prolongés de quelques jours, au-delà de la semaine prochaine, a été évoquée cette semaine. On n'a toutefois pas précisé sur quoi s'appuie ce changement. Il semble que les commissaires croient que les témoignages que rendront la semaine prochaine les quatre grands "finalistes" pourront peut-être les obliger à convoquer quelques autres témoins.

Quoi qu'il en soit, la Commission Cliche a mis en lumière une foule de situations irrégulières ou illégales dont l'importance laisse supposer qu'elles avaient pris une allure systématique dans plusieurs secteurs de la société.

Quelques-unes de ces situations ont pris naissance au bureau même du premier ministre Robert Bourassa, par l'entremise de son ancien conseiller spécial et organisateur en chef du Parti libéral, M. Paul Desrochers.

C'est M. Desrochers qui a initié, en janvier 1972, avec le président de l'Hydro-Québec Roland Giroux, une rencontre importante entre les dirigeants de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) et ceux de la multinationale Bechtel à ses bureaux de New York, sur la participation de cette société à la gérance des travaux de la baie James.

Quelques mois plus tard, Bechtel signait un contrat avec la SEBJ, l'associant à la gérance du projet, en dépit de l'opposition de son président M. Pierre Nadeau, qui voulait qu'on examine l'offre faite par un consortium canadien. Devant le refus de M. Giroux d'étudier cette offre, M. Nadeau a quitté la présidence de la SEBJ et de la Société de développement de la baie James (SDBJ) avant que le contrat ne soit signé.

C'est M. Desrochers qui a par la suite convoqué, le 28 décembre 1972, aux bureaux du premier ministre à Montréal, une réunion secrète groupant MM. Desjardins et Laberge de la FTQ, et des représentants de Bechtel, de la SEBJ et du ministre du Travail, au cours de laquelle il a été question d'un contrat de dix ans à la baie James sans droit de grève. Une série de véritables négociations, qualifiées d'illégales puisqu'elles excluaient les autres centrales syndicales, ont suivi cette rencontre.

A la rencontre de New York, Bechtel avait très nettement fait comprendre qu'elle favorisait un contrat de longue durée, semblable à celui qui a prévalu pendant les travaux de Churchill Falls. Cela signifiait qu'il fallait apporter d'importantes modifications aux législations ouvrières québécoises.

C'est M. Desrochers qui a créé, avec l'aide de son adjoint Michel Guay, une structure parallèle au ministère du Travail, pour constituer une banque d'embauche pour la baie James. M. Guay a cependant dû faire des pressions, au nom de M. Desrochers, pour que M. Yvon Saindon, directeur d'un service de la fonction publique, accepte de faire monter de classe de fonctionnaire celui que M. Desrochers avait destiné à la fonction de directeur de la banque. M. Saindon avait opposé un premier refus à la nomination de M. Yvon Bergeron, mais il s'est ravisé lorsque le représentant de M. Desrochers lui a fait comprendre que cela pourrait faciliter sa propre accession à la présidence de la Commission de la fonction publique (CFP). Quelques mois après avoir promu M. Bergeron, M. Saindon se retrouvait à la présidence de cette Commission.

M. Paul Desrochers aura donc l'occasion, la semaine prochaine, de s'expliquer là-dessus, mais il paraît d'ores et déjà nécessaire de réclamer du premier ministre des éclaircissements sur les gestes posés par son "bras droit", comme il apparaît tout aussi opportun qu'il soit interrogé sur son degré d'acceptation ou de désapprobation des actes du ministre Jean Cournoyer dans le domaine des relations de travail.

La Commission Cliche voudra sans doute avoir des explications ou même des justifications de M. Jean Cournoyer sur sa participation, ou celle de son personnel, aux négociations illégales de 1973 (légalisées par le bill 9) ayant donné un monopole de fait à la FTQ dans la construction.

Il a en effet été révélé devant cette commission qu'à l'époque du renouvellement du décret de la construction, la FTQ avait carrément refusé de s'asseoir avec la CSN à une même table de négociations. Le ministre du Travail a alors changé les règles du jeu en autorisant la FTQ à négocier isolément avec l'assurance que les ententes obtenues avec des représentants patronaux majoritaires seraient légales par des changements à la loi 291.

Il en a été de même, l'an dernier, lorsque la FTQ a commencé sa bataille de l'indexation. Le médiateur spécial de M. Cournoyer, M. Yvon Dansereau, a participé étroitement avec la FTQ à la négociation de ces mini-ententes illégales avec différents groupes d'entrepreneurs, cherchant même à briser la résistance de certains entrepreneurs à la signature de ces ententes. En janvier dernier, quoiqu'avec de légères modifications, ces ententes ont été en quelque sorte légales en les étendant à l'ensemble des travailleurs de la province.

M. Cournoyer devra également expliquer la signification exacte de la tutelle qu'il a imposée, l'an dernier, à l'Union internationale des mécaniciens d'ascenseurs. Le président des trois commissaires chargés par le gouvernement de la tutelle du syndicat a affirmé que tout cela n'avait été que de la comédie, laissant clairement entendre que le ministre avait ordonné une mise en tutelle sans la vouloir.

On a vu, cette semaine, que la nomination, en 1973, de M. Lucien Saulnier comme tuteur de la Commission de l'industrie de la construction (CIC), n'avait été guère mieux en raison du peu de résultat que cela avait donné sur cet organisme chargé d'administrer le décret de la construction.

La Commission cherchera aussi à savoir les raisons qui l'ont incité à participer à la nomination de M. Yvon Bergeron à la Banque centrale de main-d'oeuvre à la baie James et de M. Paul Joyal, comme commissaire de la Commission du salaire minimum. A la demande de M. Desrochers, il a recommandé personnellement la promotion de M. Bergeron et c'est aussi après approbation de M. Desrochers qu'il a nommé M. Joyal.

Nommé immédiatement après la mort de M. Pierre Laporte au ministère du Travail, la promotion de Joyal a été l'un de ses premiers gestes politiques. C'est M. René Gagnon, l'ancien chef de cabinet de Laporte, qui



s'est chargé de lui transmettre le testament politique de celui-ci, et dans lequel se trouvait entre autres la nomination de Joyal. Ce dernier a récemment été accusé d'avoir donné un pot-de-vin de \$2,000 pour obtenir sa nomination. L'argent a été remis à Gagnon pour payer des dettes postélectorales de M. Laporte. M. Cournoyer a affirmé qu'il ne savait pas qu'un pot-de-vin avait été versé par Joyal lorsqu'il l'a nommé en janvier 1971.

La Commission Cliche a fait ressortir plusieurs cas de patronage dans l'obtention d'emplois, tant dans la fonction publique que dans des secteurs où le gouvernement est étroitement lié comme à la baie James. Plusieurs de ces emplois ont été obtenus à la suite de versements de pots-de-vin.

Elle a également démontré que de nombreux fonctionnaires percevaient également des pots-de-vin d'entrepreneurs ou d'individus recherchant des faveurs spéciales sans que le gouvernement ne fasse rien de bien significatif pour corriger cet état de choses.

Il aura fallu que la Commission Cliche soit créée, au lendemain du sacage de LG-2 à la baie James, pour que le public constate l'état de corruption et de laisser-aller fort répandu face aux lois qui s'étaient installés dans les secteurs reliés à la construction. La

force de la Commission a été de ne pas trop s'embarasser d'un cadre d'enquête trop rigide.

Elle a fait disparaître, en raison de la qualité de son travail, une bonne partie des craintes qui s'étaient manifestées, en décembre dernier, sur sa capacité d'aborder, avec le même succès qu'elle avait connu dans le domaine syndical, les groupes patronaux et politiques.

Pour obtenir des résultats, il lui a fallu cependant qu'elle adopte à peu près la même attitude qu'elle avait eue avec les représentants syndicaux. A chaque fois que les commissaires ont manqué de vigueur ou manifesté trop d'égard face à certains témoins, ils n'ont jamais réussi à faire sortir la vérité. Les témoignages de MM. Robert Boyd, Roland Giroux et Lucien Saulnier sont assez significatifs.

De nombreuses questions restent sans réponses. La semaine prochaine devrait être enrichissante.

Quoi qu'il en soit, l'ampleur des révélations déjà connues nécessitent également des réponses du premier ministre. Il devra répondre aux questions qui lui seront posées sans doute à l'Assemblée nationale, à la reprise de la session vers la fin de mars, si la Commission Cliche décidait de ne pas l'inviter à témoigner.

**ROGER RIOU**  
**ADIEU LA TORTUE**  
 Si l'oeuvre du Père Riou vous intéresse, Adressez-vous à:  
**LA FONDATION DU PERE ROGER RIOU**  
 Hôtel de Ville, Pointe du Moulin, Ile-Perrot, P.Q.  
 J7V 5V6  
 Tél.: (514) 453-4522

**VOUS ETES EN AFFAIRES... ÇA VA TRES MAL... ÇA, C'EST NOTRE AFFAIRE! SIGNALEZ: 651-9609**

**Condominium LE GARNIER**  
 Nous transformons les appartements Le Garnier en Condominium  
 • Choix de 6 pièces, 5 pièces, 3 1/2 pièces, studios.  
 • Immeuble à l'épreuve du feu, ascenseurs, piscine, magnifiques jardins  
 • Rénovation complète  
 • Prix variant de \$11,000 à \$32,000.  
 2118, chemin Ste-Foy, Suite 115  
**527-2508**

des moyens pour **VENDRE +**  
 • PRODUCTEURS • MANUFACTURIERS  
 • COURTIERS • PROFESSIONNELS • ETC.  
 Profitez de nos services  
 • SECRETARIAT COMPLET  
 • ORGANISATIONS TECHNIQUES, METHODES  
 • RECHERCHE DES BESOINS DES MARCHES  
 • PROSPECTION DE LA CLIENTELE  
 • VENTE ET VENDEUR  
 • PROMOTION  
 • RESEAU DE DISTRIBUTION  
 • RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION  
**ROGER SIMARD ET ASSOCIES**  
 809 boul. DES ORMES, QUEBEC 6  
 661-7733

**Devenez commis comptable, secrétaire, sténodactylo, réceptionniste-téléphoniste**  
**D**  
**l'Institut Denys inc.**  
 École commerciale secondaire mixte agréée par le ministre de l'Éducation, 722, côte Ste-Genève, Québec G1R 3K9 (418) 529-3764  
 Cours du jour dans les concentrations  
 Comptabilité  
 Secrétariat  
 Sténodactylo  
 Réceptionniste-téléphoniste  
 Commis de bureau  
 Opérateur en informatique  
 Cours du soir  
 Mêmes concentrations que cours du jour.  
 Cours de soir accélérés  
 Laboratoire de steno  
 Anglais  
 Dactylo  
 Cours par correspondance  
 Secondaire I à V, Général  
 Secondaire IV et V, Commercial (avec options des cours du jour)  
 Votre avenir nous tient à coeur.

**vermont-sur-le-lac**  
**STONEHAM**  
**TERRAINS A VENDRE**  
 • Lots boisés, vue sur le lac.  
 • Noyez qu'une "Résidence-Chalet" dans ce développement domiciliaire et profitez des sports d'été et d'hiver ainsi que des avantages de taxes peu dispendieuses.  
 • 3 centres de ski dans un rayon de 2 milles.  
 • AUCUN DELAI DE CONSTRUCTION, construction par l'entrepreneur de votre choix.  
 BUREAUX SUR LES LIEUX OUVERTS TOUS LES JOURS.  
 POUR INFORMATIONS:  
**848-3132 HENRI GAGNON, PROP.**



# Tout ce qu'ils auraient dû savoir et qu'ils n'ont jamais osé demander

Ils ont lu les petits journaux de fin de semaine, ils feuilletent furtivement, comme tout le monde les magazines "sexy", ils entendent vaguement parler de contraception, d'avortement. Ils vivent dans une société qui — pensent les bien-pensants — est "sexualisée à outrance". Ils ont majoritairement entre dix-huit et vingt ans. Pourtant, ils connaissent à peine l'ABC de la sexualité.

Les résultats de l'enquête menée l'année dernière par trois professeurs du Cégep de Limoilou, sont probants: l'image du Cégep vu comme un milieu informé et libéré des tabous sexuels, est largement surfaite. Bien plus, les étudiants venus du cours secondaire, presque sortis de l'adolescence, enregistrent sur des questions élémentaires des plaidoyers d'ignorance.

Ainsi, 48% des garçons de l'éducation régulière et 52% de l'éducation permanente qui ont participé à l'enquête, avouent ne pas savoir s'ils ont été circoncis. 10% des garçons et autant de filles pensent que l'acné est relié aux activités sexuelles. 15% des garçons, 9% des filles ne savent pas ce qu'est un stérilet. 11% des étudiants de l'éducation permanente et 9% de l'éducation régulière ne savent pas ce qu'est la vasectomie.

Au moment où le lobby des parents catholiques soutient qu'il appartient aux parents de dispenser l'information et l'éducation sexuelle, il est intéressant de relever dans l'enquête des professeurs Blouin, Boucher et Marcoux, les sources réelles d'information des étudiants.

Les étudiants étaient invités à préciser quelles avaient été leurs meilleures sources d'information sur la sexualité: chez les garçons les renseignements des parents viennent en quatrième rang derrière les lectures, les amis, et l'école (voir tableau). Chez les filles, l'information parentale vient en troisième lieu — sans doute, disent les professeurs, en raison du caractère plus impérieux de cette information lorsqu'arrivent les menstruations. Les meilleures sources d'information des étudiants ont été aussi les livres et les amis. L'école vient en quatrième lieu.

Il est remarquable de relever le peu d'importance qu'accordent tous les groupes d'étudiants aux conseillers moraux et religieux pour dispenser une bonne information sur la sexualité.

L'ignorance des garçons — précèdent les enquêteurs — apparaît peut-être plus évidente que celles des filles. On peut donner l'exemple du phénomène des pollutions nocturnes. Il se trouve pas moins de 35% des étudiants qui disent ne pas s'être arrêtés au phénomène des pollutions nocturnes ou ignorer tout simplement le phénomène. Seulement 22% savaient de quoi il s'agissait avant que cela ne leur arrive. Les pères ne parlent généralement pas de ça aux garçons, dit Laurent Marcoux.

Les filles, disions-nous, ont été davantage informées que les garçons par leurs parents. Pourtant, il s'en trouve 19% à l'éducation régulière et 24% à l'éducation permanente qui ont été renseignées sur le phénomène des menstruations seulement quand cela leur est arrivé. 14% (à l'EP) ne l'ont su qu'après.

En cas de problèmes sexuels, qui les étudiants iront-ils consulter? Les filles iront d'abord chez le gynécologue (36%). Les garçons iront voir leurs amis en premier lieu (35%). Puis ils s'adresseront à l'omnipraticien (30%) avant d'aller fouiller dans les livres (12%). Le psychologue a ensuite leur faveur (6%), puis l'urologue (3%). Le prêtre est le conseiller indiqué pour 1% des étudiants du cours régulier. Il se trouve 7% des garçons qui ne consulteront personne.

Les filles vont en second lieu consulter leurs amis (ies) (29%), puis l'omnipraticien (9%), les livres (8%), le psychologue (7%). Elle n'iront jamais voir un prêtre et 6% d'entre elles ne consulteront personne.

## Ignorance et imprudence

L'ignorance, les carences d'information sur la sexualité sont source d'imprudence. L'enquête révèle, en

effet, qu'il existe un écart important entre le nombre d'étudiantes qui ont régulièrement ou épisodiquement des relations sexuelles complètes et le pourcentage de celles qui ont usé ou usent de moyens de contraception.

Sur les 36% d'étudiants qui ont utilisé à un moment ou un autre la contraception, 26,8% ont utilisé la pilule. Là-dessus, 10% d'étudiantes du secteur régulier (un peu moins de la moitié) la prenaient depuis moins d'un an. Les autres étudiantes qui usent de la contraception ont recouru à la méthode du calendrier (Ogino 5%), du diaphragme (3%), du condom (3%). Or, comme il est précisé plus loin, 37% des étudiantes disent avoir des relations sexuelles environ une fois par semaine.

Cet écart offre d'autant plus de risques que la moitié des étudiantes affirment avoir un cycle menstruel irrégulier.

L'ignorance est également source de crainte. Les deux tiers des répondantes disent craindre l'usage du stérilet.

## L'avortement

Compte tenu de ces conditions de sécurité précaires dans lesquelles les étudiantes affirment avoir des rapports sexuels, l'incidence de l'avortement était très faible au Cégep de Limoilou au moment de l'enquête. 3% des étudiantes y avaient déjà eu recours.

L'incidence des maladies vénériennes était également très faible au moment de l'enquête. Cette constatation a également étonné les chercheurs. 9% des garçons avaient déjà été atteints.

Cette faible incidence, compte tenu des comparaisons possibles, par exemple, avec les données de Statistiques Canada permet toutefois de suggérer la faible inquiétude que semblent manifester les médecins pour les conséquences de la maladie chez les partenaires sexuels.

Dans la très grande majorité des cas relevés, les médecins ne se sont pas enquis du partenaire sexuel.

# Les cégépiens et la sexualité

une enquête sociologique d'envergure dont Ghislaine Rheault témoigne

Jacques Blouin, Laurent Marcoux et Robert Boucher, tous trois professeurs au Cégep de Limoilou, ont mené une vaste enquête sur la sexualité des étudiants. Les données recueillies constituent le premier portrait cohérent de la sexualité des étudiants du niveau collégial au Québec. Leur questionnaire a été administré à plus de 1,300 étudiants, répartis comme suit: 613 garçons et 388 filles du secteur régulier; 145 étudiants et 173 étudiantes de l'éducation permanente. La proportion des filles est conforme au milieu. Voici les principaux points qui ressortent de cette enquête.

- La fréquence des relations sexuelles est peu élevée
- Les étudiantes utilisent peu de contraceptifs sûrs
- Les parents informent mal leurs enfants sur la sexualité
- Les étudiants vivent la sexualité dans l'angoisse
- La nudité demeure un grand tabou

## "On est mal dans notre peau"

Les étudiants affichent une volonté toute théorique d'affranchissement. Dans la réalité, ils sont loin de "l'euphorie sexuelle" et éprouvent plutôt un profond malaise.

Même si la majorité d'entre eux pense qu'on peut faire l'amour à 16 ou 17 ans, à la condition d'avoir un contraceptif sûr, ce n'est que la minorité (37%) qui a déjà eu des relations sexuelles complètes.

D'autre part, 43% des étudiants, 42% des étudiantes du cours régulier se disent peu satisfaits de leur vie sexuelle contre 13% de garçons et 16% de filles qui la jugent très satisfaisante.

Des 63% qui n'ont jamais eu de relations sexuelles complètes, 51% des garçons et des filles (soit la moitié) disent leur angoisse face à la "première fois".

La sexualité des étudiants de l'éducation régulière est placée sous le signe de la solitude. L'incidence et la fréquence des contacts socio-sexuels sont beaucoup moins importantes que celles de la masturbation.

Monsieur Robert Boucher qui a administré cette partie de l'enquête a relevé l'incidence (depuis l'âge de 12 ans) et la fréquence (depuis six mois) des activités sexuelles des étudiants, pour quatre types de comportements: les relations sexuelles complètes, les relations incomplètes (petting), l'homosexualité, la masturbation.

Trente-sept pour cent des garçons et des filles de l'éducation permanente ont déjà eu depuis l'âge de 12 ans, des relations sexuelles. Notons que 2% du nombre total des garçons et 5% des filles du secteur régulier sont mariés.

Soixante-treize pour cent des garçons et 68% des filles ont déjà pratiqué le "petting". 17% des garçons et 5% des filles ont eu depuis l'âge de 12 ans une ou des expériences homosexuelles. Enfin 94% des garçons et 65% des filles se sont déjà adonnés à la masturbation depuis cet âge.

## Fréquence

L'analyse du tableau des fréquences est généralement révélatrice.

Trente pour cent des garçons (en moyenne) ont eu des rapports sexuels une fois par semaine depuis six mois et ont atteint l'orgasme chaque fois. Chez les filles, le pourcentage est un peu plus élevé (37%) — notons que 5% sont mariées — mais leur capacité orgasmique est réduite à une fois sur quatre.

Cette réduction de la capacité orgasmique se vérifie également chez les étudiantes de l'éducation permanente: 60% des femmes sexuellement actives ont eu des rapports sexuels deux fois par semaine en atteignant l'orgasme une fois sur 4.

Soixante-deux pour cent des étudiants qui se sont adonnés aux relations incomplètes l'ont fait une fois par semaine sans presque jamais atteindre l'orgasme. C'est aussi le cas pour 58% des filles.

Quatre pour cent des garçons ont été actifs homosexuellement moins d'une fois par semaine durant les six mois précédant l'enquête et atteignent l'orgasme une fois sur deux. 1% des filles ont eu la même activité sans presque jamais atteindre l'orgasme.

## La masturbation

Une très large proportion des étudiants entretient un sentiment "d'anormalité" à l'égard de la masturbation. Sentiment d'autant plus inconfortable qu'elle est pratiquée par la majorité. 32% des garçons et 42% des filles la jugent anormale après 18 ans. Or, la fréquence de la masturbation depuis les six mois précédents était, chez 85% des garçons, de 2 fois par semaine en atteignant l'orgasme chaque fois. Chez les filles 42% s'y sont adonnées moins d'une fois par semaine en atteignant l'orgasme 1 fois sur 4.



## Les incidents de parcours

Chez les tiers environ de ceux qui ont des rapports sexuels, les activités sont marquées d'incidents de parcours. On a vu l'expérience difficile de l'orgasme chez les filles. Les garçons témoignent de leur côté de leurs défauts de "performance". 18% des garçons qui ont des rapports sexuels souffrent d'éjaculation précoce; (éjaculation 30 secondes ou moins après la pénétration) 17% ont des difficultés d'érection. 7% des difficultés d'éjaculation.

L'enquête révèle dans l'ensemble que les étudiants du secteur régulier, beaucoup moins expérimentés que ceux du secteur de l'éducation permanente éprouvent deux fois plus de problèmes de communication sexuelle que leurs aînés.

Elle révèle encore que les filles s'acceptent moins bien que les garçons sur le plan physique. 32% des garçons aiment leur corps. 22% seulement des filles se trouvent "bien".

# Les étudiants sont très peu différents de leurs parents

Les étudiants d'aujourd'hui obéissent aux mêmes contraintes sociales que leurs aînés. L'analyse de l'enquête Blouin, Boucher et Marcoux le démontre.

Il est vrai que la majorité des étudiants sont en faveur de l'amour libre à 16 ou 17 ans (78% des garçons, 64% des filles). Que plus des trois quart (79% des garçons, 76% des filles) ne croient pas que les relations sexuelles doivent être vécues dans le mariage seulement ou juste avant le mariage.

Que la majorité (presque les deux tiers) pensent aussi que les rapports sexuels pré-conjugaux rendent les mariages plus stables et plus heureux.

Que plus du tiers des étudiants jugent sévère l'enseignement de l'Église sur les activités sexuelles pré-conjugales alors qu'un autre tiers affirme ne pas être au courant de cet enseignement.

Mais en revanche, il se trouve 47% des garçons et 64% des filles qui pensent que "celui ou celle qui sait se retenir dans ses désirs sexuels, quand il est jeune, apprend la maîtrise de soi". 78% des garçons et 80% des filles croient également que la fidélité conjugale est nécessaire à l'équilibre du couple. Cette affirmation des étudiants de l'éducation régulière est toutefois un peu nuancée chez ceux de l'éducation permanente où 67% des hommes et 75% des femmes ont la même attitude face à la fidélité.

Le clergé, pensent 86% des garçons et 83% des filles, est responsable, à cause de sa doctrine et de sa morale, des malaises et des difficultés auxquels ils font face dans la vie sexuelle.

En pratique, les étudiants du Cégep ont pris leurs distances face à l'Église traditionnelle.

On ne relève que 14% des garçons et 20% des filles du secteur régulier qui demeurent "pratiquants", qui satisfont aux préceptes de l'Église sur les sacrements, l'obéissance au magistère, etc. La proportion est encore plus faible à l'éducation permanente.

Les étudiants entretiennent toutefois dans une plus forte proportion la croyance en un Dieu tel qu'enseigné par l'Église.

## Le sacrement "social"

Au chapitre des sacrements, l'écart entre la vie pensée et la vie vécue s'affirme encore: on a vu la faible proportion des pratiquants réguliers. Pourtant 55% des garçons du secteur régulier et 49% des filles choisiraient, s'ils avaient à vivre à deux, de se marier devant l'Église. Pour les uns, c'est par conviction chrétienne (23% des garçons et 28% des filles). Les

autres feraient ce choix pour des raisons sociales. C'est le cas de 32% des garçons et de 21% des filles de l'éducation régulière. A l'éducation permanente, le pourcentage des mariages religieux de conviction est légèrement plus élevé. 32% des garçons et 29% des filles y souscrivent. 10% des garçons du secteur régulier et 8% des filles choisiraient le mariage civil. 33% des garçons et 37% des filles choisiraient l'union libre.

Les attitudes des étudiants face au baptême sont cohérentes avec les conclusions qui précèdent.

Les attitudes face au mariage sont largement inspirées d'une vision encore "folklorique ou romantique", affirme Laurent Marcoux, de qui relevait surtout ce chapitre de l'enquête.

Pour 49% des garçons et 58% des filles de l'éducation régulière, l'acte sexuel ne doit être que la manifestation de l'amour véritable. Quant aux étudiants de l'éducation permanente, qui ont davantage connu d'expériences sexuelles, la même attitude se retrouve chez 41% des garçons et 54% des filles.

Même s'ils jugent que les relations sexuelles dans une vie de couple sont plus importantes que les autres valeurs pour atteindre ou conserver l'équilibre amoureux du couple (21% des garçons, 15% des filles) et aussi importantes que les autres valeurs (75% des garçons et 82% des filles), ils n'en privilégient pas moins l'expression de la tendresse plutôt que la qualité des relations sexuelles dans la vie d'un couple.

L'enquête a également vérifié les attitudes sur l'avortement. Au grand étonnement des enquêteurs, qui ont une expérience valable de consultation auprès des étudiants, près des deux tiers des garçons et des filles affirment que si leur amie était enceinte ou si elles étaient enceintes, ils ou elles ne choisiraient pas l'avortement.

D'autre part, ils estiment que la place de la femme est encore au foyer surtout si elle a de jeunes enfants. Invités à dire si une mère qui vient d'accoucher doit quitter le marché du travail (à temps plein ou à temps partiel), 43% des garçons et 41% des filles affirment qu'elle doit le faire quand l'enfant est âgé de moins d'un an. 39% des garçons et 46% des filles étendent cette "période de retrait" de 0 mois à 5 ans; 18% des garçons et 13% des filles jugent qu'il faut la poursuivre jusqu'à 18 ans.

En général plus informées que leurs confrères sur les réalités biologiques, les étudiantes se révèlent en revanche beaucoup plus conservatrices qu'eux.



## C'est quoi, la normalité?

R.B. Quand j'aborde la notion de normalité, je fais discuter les étudiants un peu. On essaie d'abord de découvrir les différents sens du mot. Moi je peux affirmer qu'une chose est normale alors que quelqu'un peut s'y objecter longtemps.

J.B. L'exemple courant: les signes de tendresse. Si je prends les mains d'une femme, je passe pour "maquereau...", si je les prends d'un homme, je passe pour fifi. On joue au hockey, quelqu'un compte, ses coéquipiers l'embrassent... c'est "normal".

R.B. Il existe un concept statistique de la normalité. Est normal ce que fait le plus grand nombre. Que ce soit correct ou incorrect. A ce point de vue-là, ici, l'hétérosexualité est normale dans la population générale. On peut aussi en comprendre le mot normalité dans un sens clinique, psychanalytique. Par exemple, la zoophilie ou l'homosexualité: les étudiants demandent si c'est normal. Or on observe, par exemple... en Nouvelle-Guinée, que tous les adolescents entre 12 et 18 ans sont homosexuels. Parce qu'on favorise cela chez eux. Ce qui serait anormal dans le sens clinique du terme, mais normal au sens statistique ou sociologique. Le troisième sens du mot normal, et c'est celui que je préfère moi, quoi que je trouve très commode le sens statistique: c'est le sens d'aboutissement logique. On dit, par exemple, de quelqu'un qui fait une dépression que, compte tenu des circonstances, il est normal qu'il fasse une dépression. Autrement dit, c'est logique... Si on connaissait les expériences sexuelles de chacun on pourrait probablement dire la même chose.

Donc, quand on parle de "normalité" il faut d'abord définir les termes (...). En clinique, je tiens compte de l'histoire personnelle pour déterminer ce qui est normal. Dans un cours, je le prends dans un sens statistique parce qu'au sens clinique c'est trop relatif.

Question: La perception des étudiants de la "normalité" est-elle celle de la majorité?

L.-M. Les étudiants s'évaluent "normalement" ou

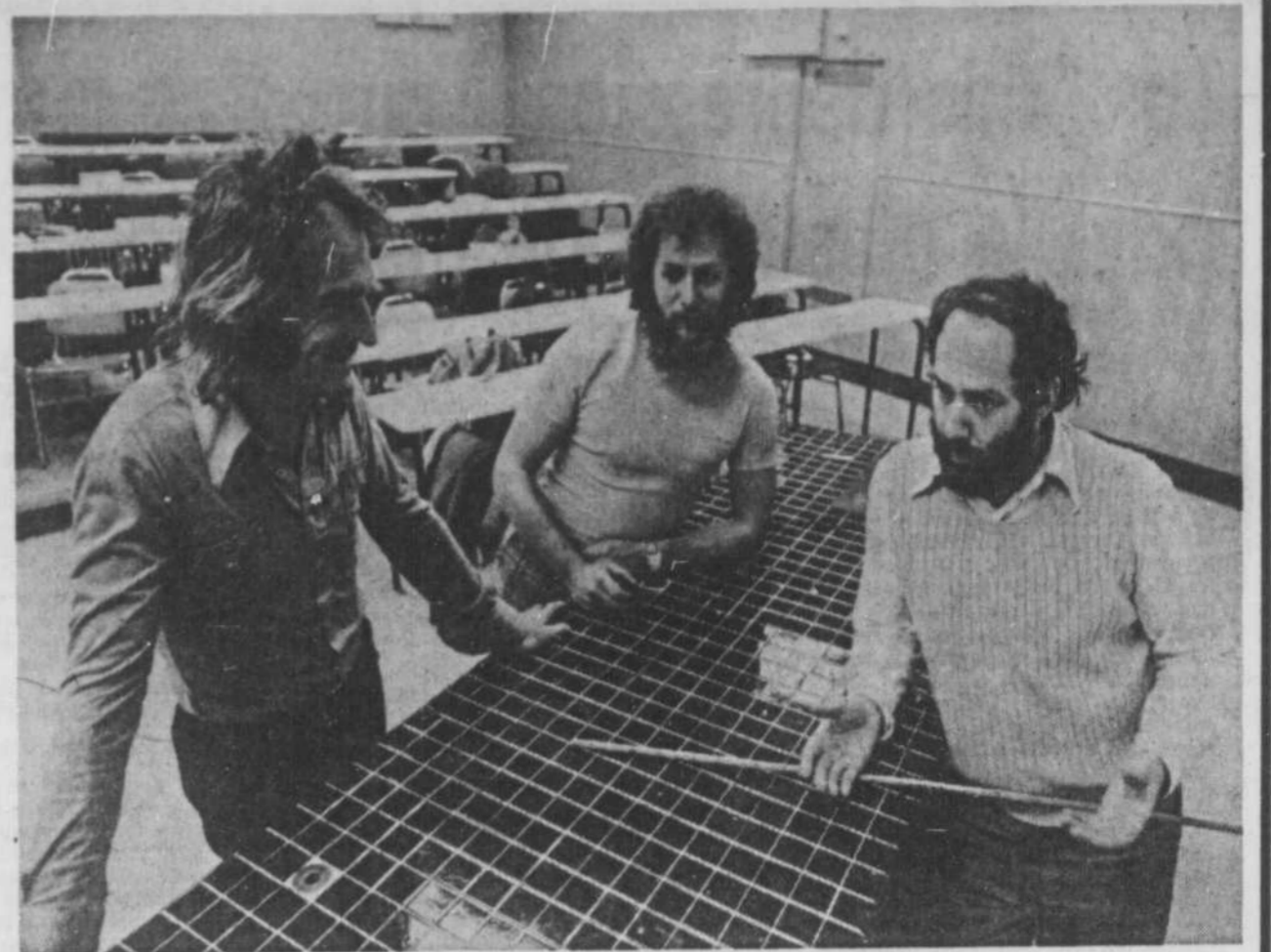
"anormalement" selon les valeurs traditionnelles véhiculées par l'Eglise, la morale sociale, familiale ou celle de l'Etat... ce que j'appelle le concubinage agréable de l'Eglise et de l'Etat. Et la famille est le fruit de ces deux concubinages là. Les jeunes se disent très libéraux rationnellement, — c'est facile à dire — Quand ils évaluent la normalité, ils donnent dans l'évaluation sociale traditionnelle.

R.B. Intellectuellement, ils rejettent les valeurs traditionnelles de l'Eglise mais affectivement, ils embarquent avec elle.

L.M. D'un système de valeur, ils ont voulu aller vers un autre. Mais les implications dans leur comportement provoquent les mêmes conséquences, les mêmes angoisses, les mêmes symptômes...

Question: Comment les étudiants perçoivent-ils la vie sexuelle de leurs parents?

A l'expérience, je peux dire que la majorité — je n'ai rencontré qu'une exception dit: nous on ne fera pas la vie sexuelle du type de celle que nos parents ont vécue. Ils disent: ils ont fait leur vie. Mais moi ce ne sera pas ma vie. C'est surtout décelable sur le plan de la communication sexuelle. Deuxièmement, ils se disent qu'ils voudraient, dans leur milieu familial être beaucoup plus ouverts vis-à-vis leurs enfants par exemple, par rapport à la nudité. Ils se disent que ce qu'ils n'ont pas eu à la maison, ils voudraient (à 90%?) le réaliser. Cependant, c'est toujours une expression rationnelle et théorique. "Comment le faire? jusqu'où aller? On aimerait bien... mais si on réfléchit le moins, est-ce que ça va être "normal"? Quelle preuve pourrait justifier ce comportement, se demandent-ils? Ils ne veulent pas vivre à l'image de leurs familles. Je n'ai rencontré qu'une exception: une jeune fille chez qui tout était tellement transparent... Son père et sa mère se manifestaient des gestes amoureux, devant elle. Elle disait: j'ai admiré mes parents qui étaient très ouverts et je trouve ça drôle que les autres ne soient pas comme ça.



## Les cégépiens et la sexualité

Ils ne sont ni l'un ni l'autre "sexologues patentés", dûment enregistrés. En fait, Jacques Blouin, Laurent Marcoux et Robert Boucher qui apparaissent sur la photo ont mené cette enquête par intérêt scientifique. Le premier a une formation de bio-chimiste, le second est psycho-pédagogue, le troisième psychologue. Ce sont les auteurs de cette enquête exhaustive sur le comportement sexuel des Cégépiens dont nous traitons en page voisine. Ghislaine Rheault les a rencontrés dans le cadre d'une table-ronde. Ils ont livré leurs commentaires que nous avons regroupés par thèmes, en privilégiant ce que nous avons cru l'essentiel.



## Ils ont le goût d'être libres

L.M. Les jeunes ont le goût de la liberté. Mais le mettront-ils en pratique...? Ils ont ce besoin à combler, qu'ils ressentent par carence familiale ou sociale. S'habiller pour le froid, ils trouvent ça normal...mais s'habiller par pudeur, c'est quelque chose d'illogique. Les essais de vie libre — commune — par exemple, sont très isolés...

R.B. En laboratoire de psychologie, on a déjà testé l'intensité des réactions émotives. Il y avait toutes sortes de sujets tabous. On parlait de la guerre, la mort, qui provoquent des émotions intenses. On parlait aussi de la sexualité. C'est sur la question de la nudité qu'on a enregistré la plus forte moyenne. On demandait: "Est-ce que tu aimerais aller dans un camp de nudistes?" On a été très surpris. On savait qu'il existait un tabou de la nudité, mais pas à ce point.

Question: Et la conception de la famille?

R.B. Il y a un conservatisme très fort chez les étudiants. Même au niveau des faits. Ils se déclarent contre le mariage, mais tôt ou tard se marient. Il y a tellement de romantisme, un romantisme extraordinaire qui fait que quand tu discutes avec — surtout une fille — avant qu'elle ne se marie, on entend invariablement... "Oui mais nous autres, c'est pas pareil...on s'aime". C'est toujours individualisé...

L.M. Ce qui n'étonne pas. C'est tellement fort les valeurs, c'est tellement véhiculé dans l'enfance, tellement sensibilisé émotivement, avec les permissions et les défenses. On se marie socialement, pour la forme. Mais on se marie tout de même.

Quant aux enfants, les étudiants affirment tous vouloir au moins un bébé. Un couple sans enfant, disent-ils, ça n'est pas complet. Ils ne diront pas: "C'est un "enfant du Bon Dieu". Là-dessus, ça a changé. Ils diront "C'est le fruit de l'amour", "C'est normal"...ou "Il manque quelque chose à un couple sans enfants".

R.B. Pour certains, c'est un besoin ressenti. Mais pour plusieurs, c'est la tradition qui se perpétue.

L.M. On sait par exemple, qu'aux Etats-Unis, il y a 30% des couples qui n'auront jamais d'enfants pour des raisons d'ordre biologique. Quand on dit ça aux étudiants... — Et si toi tu n'as jamais d'enfants... — Ça me dérangerait...Pour quelle raison?

C'est normal, les stéréotypes reviennent. Pour eux la famille, ce n'est pas un couple. C'est un couple avec un enfant. Deux, encore mieux. Trois, idéal!



## Les étudiants ne sont pas informés

QUI LES INFORME? (Connaissance théorique)

	Etudiants des cours réguliers		Etudiants de l'éducation permanente	
	filles	garçons	hommes	femmes
LECTURES	39%	36%	44%	51%
AMIS (TOTAL)	17%	22%	23%	20%
ECOLE	13%	15%	10%	5%
PARENTS	16%	10%	5%	6%
FRERES ET SOEURS	6%	3%	4%	4%

J.B. Les étudiants ne sont pas informés. Ils pensent connaître leur corps. Au point de vue endocrinologique, physiologique, anatomique, ils ne se connaissent pas. Ils ne connaissent pas les maladies vénériennes. Je leur demande par où viennent les enfants? Ils partent à rire, mais n'osent pas répondre. Ils ne sont pas sûrs.

R.B. Il y a bien des gars et filles qui utilisent la méthode du calendrier et qui ne savent pas grand chose là-dessus.

L.M. Les garçons aussi sont ignorants. Ils entendent parler de la petite affaire très sensible chez la femme et ne savent pas ce que c'est. Les filles non plus. La fonction du vagin... Le garçon est angoissé. C'est des angoisses qu'ils ont. Les grossesses, les dimensions... Cette inquiétude n'existe pas, par exemple, en Suède où l'apprentissage de la sexualité se fait à l'aide de matériel biologique qui permet d'évaluer précisément les fonctions. Les enfants à l'école disposent de ce matériel qui leur permet de voir ce qui se produit dans un vagin pénétré par un pénis.

R.B. Ça prendrait tout un programme d'éducation sexuelle. En 45 heures de cours, on ne peut changer 20 ans de conditionnement: conditionnement à l'intolérance, à juger mal la fille qui valorise la sexualité. En 45 heures, on réussit à réveiller ceux qui sont déjà éveillés.

L.M. Il est impossible de changer les parents qui ont bien d'autres préoccupations. Il est plus intéressant de travailler sur les étudiants.

R.B. Le programme d'éducation sexuelle, je le vois partant du Cegep parce que c'est là qu'on a moins de barrière. Le secondaire finira par être atteint. Au Cegep on devrait modifier continuellement ce programme en fonction de ce qui aura été pris en charge par le secondaire. Une fois que ce sera fait, quasi universellement, ça pourrait changer.



## Que penser du débat sur l'éducation sexuelle?

Question: Que pensez-vous du débat actuel sur l'éducation sexuelle au cours secondaire?

R.B. J'ai la certitude que les comités de parents catholiques se battent pour rapatrier une éducation qu'ils ne feront pas de toute manière.

R.B. Il n'y a pas que le problème de mettre les étudiants, les jeunes au courant des moyens contraceptifs, des maladies vénériennes et des moyens de les empêcher. Il y a aussi la nécessité de leur apprendre — et nous on ne pense pas que cette approche est révolutionnaire — à bien vivre leur sexualité. Ce que j'appellerai la "sexonomie" comme on parle de "gastronomie".

R.B. Quand on fait de l'information sexuelle en général, on donne aux jeunes ce qu'ils n'ont pas besoin de savoir: l'accouchement d'une truie...

L.M. Les oiseaux, les pistils, les fleurs...

H.B. Au secondaire, quand ils font l'éducation sexuelle, ils ne doivent sûrement pas mettre le doigt sur le clitoris d'une fille.

L.M. Jamais de la vie.

R.B. Alors qu'ils ont besoin de savoir ça.

L.M. J'ai déjà donné des conférences dans les écoles aux parents. Et je leur donnais des exemples anodins sur les manières pratiques d'initier les enfants en bas âge aux phénomènes des menstruations de la mère, par exemple. Je disais qu'on peut bien se servir du laboratoire principal: le corps. Tout habillé, on ne voit rien. Une femme a alors dit: "Monsieur vous manquez de respect pour nous." Et la majorité de l'assemblée a applaudi. J'étais "immoral".

Si on en vient à ce fameux diaporama, je ne pensais pas que le comité catholique réagirait. Et quand j'ai vu dans les journaux qu'il était sorti. Je me suis dit: ça y est, voici l'histoire qui s'écrit au Québec là, c'est la fin du comité. Les Affaires sociales auront le dernier mot parce qu'on a vraiment constaté des problèmes et des malaises. Quant au diaporama, je n'en ai vu que des extraits dans les journaux. Si je me base sur les commentaires de spécialistes que j'ai entendus, il n'est même pas très avancé. Au point de vue pédagogique, cependant, l'approche (humour, naturel) est la bonne. Mes confrères sexologues jugent que c'est vraiment un abc. Je verrais ça enseigné au secondaire 1 ou 2, mais c'est pour la fin du secondaire. Les étudiants qui ont des expériences sexuelles ont des incidents de parcours qui ne sont pas graves en soi. Mais les étudiants ne sachant pas qui voir, à qui en parler, considèrent que c'est grave. Avant il n'y avait que la fille qui avait des problèmes orgasmiques. Maintenant un garçon en a aussi. Et un des phénomènes qui l'explique, c'est l'information. Le fait que les filles soient rendues plus conscientes du fait qu'elles puissent éprouver du plaisir amène le garçon à penser qu'il a une performance à accomplir. Et il y en a pas mal qui sont bloqués par ça. Ils sont motivés à vouloir faire plaisir à l'autre, à "être bon". Ils intellectualisent la sexualité au lieu de se laisser aller au plaisir. Les difficultés d'érection, d'éjaculation en témoignent. Ce sont des problèmes de communication sexuelle qu'il faut traiter. L'information biologique, ça peut toujours passer, avec quelques réticences, du côté des comités de parents. Mais quand on parle de comportements sexuels: apprendre, voir comment ils pourraient solutionner de simples incidents de parcours, c'est un peu plus mal vu dans la population. Parce qu'on apprend à découvrir comment on pourrait avoir un peu plus de plaisir. Ça à 18 ou 19 ans, c'est assez mal vu...



# La "chic dépression" du pays le plus riche du monde

par Yvette Laudy

La dernière augmentation du taux de chômage aux États-Unis a fait mal. Mal à l'administration Ford dont les sombres prédictions semblaient soudain dépassées par les événements. Mal au Congrès qui, distrait par sa propre réorganisation, n'avait encore trouvé moyen de se mettre d'accord que "contre" le programme du Président. Mal aux affaires que le pessimisme des consommateurs n'avance guère. Mal surtout au moral des travailleurs qui mesurent soudain leur vulnérabilité. Mal avant tout aux chômeurs qui croient que Washington ne fait rien pour remettre l'Amérique au travail.

Plus que les chiffres, la rapidité avec laquelle la situation se détériore alarme les experts. De 5,8% en septembre dernier, le taux de chômage est passé à 8,2% en janvier et, selon George Meany, chef d'un des plus puissants syndicats du pays, il monterait à 10% d'ici l'été.

Quelques États sont plus touchés que d'autres, par exemple le New Jersey ou la Californie où le chômage frôle déjà les 10%. Certaines villes aussi, comme Détroit, où un cinquième de la force laborieuse est sans emploi.

Des segments de la population sont particulièrement atteints: 13% des Noirs sans travail, presque le double des blancs (7,5%). Les moins de 20 ans aussi (21% des blancs et 41% des Noirs) ont plus de mal à trouver un emploi que les travailleurs plus expérimentés. Les secteurs industriels les plus sévèrement frappés sont aussi les plus importants. La construction approche les 16%, entraînant à sa suite les équipements et les services qui en dépendent. Un ouvrier sur quatre a été mis à pied par l'industrie automobile dont, d'une façon ou d'une autre, dépend un travailleur américain sur six dans des industries annexes. Un vieux dicton du Michigan dit: quand le reste du pays a un rhume, Détroit (la mecque de l'industrie automobile) a une pneumonie; mais cette fois, semble-t-il, la pneumonie est contagieuse!

## Chômage ou main d'oeuvre disponible?

Avant de s'affoler, il faut s'entendre sur ce que "chômage" veut dire. Aux États-Unis, le chômage est évalué au moyen d'enquêtes permanentes dans 47.000 foyers, soit un foyer sur quatorze cents (il y a un peu plus de 70 millions de foyers aux USA). Mille enquêteurs fournissent à l'ordinateur du ministère du Travail les informations qu'ils recueillent auprès de cet échantillon scientifique proportionné aux divisions raciales et sociales, dans les diverses communautés (rurales ou citadines) et différentes industries à travers le pays. L'exactitude des résultats est parait-il satisfaisante.

Pourtant, certains secteurs de la population des sans-travail qui mériteraient d'être inclus dans les pourcentages n'y figurent pas: notamment quelque 850.000 chômeurs trop désespérés pour chercher encore du travail. En Californie, par exemple, on compte actuellement 925.000 chômeurs. Mais il

y en a environ 130.000 de plus qui ont renoncé à trouver un emploi. Par contre, on conteste la validité d'inclure dans les pourcentages, des universitaires en quête d'un emploi à temps partiel ou temporaire, des étudiants qui veulent renoncer à leurs études et montrent des velléités de travailler ou des femmes mariées — qui ne sont pas chef de famille — à la recherche d'un passe-temps rémunérateur. Et ces "travailleurs amateurs" interviennent pour 30% dans le taux de chômage!

— "Nos chiffres, commente Julius Shiskin, chef du "Bureau of Labor Statistics", représentent la main-d'oeuvre disponible, c'est-à-dire les plus de seize ans qui, d'une façon ou d'une autre, manifestent l'intention de travailler."

Un taux de chômage de 8,2%, soit sept millions et demi de travailleurs sans emploi (plus que la population totale du Québec ou de la Suisse), ne représente donc pas que des travailleurs brusquement licenciés.

De plus, même parmi ces travailleurs licenciés, il y a la force mouvante de ceux qui ne sont mis à pied que temporairement.

Enfin, la force laborieuse américaine, on l'oublie souvent, n'a pas cessé de croître (notamment à cause du "baby-boom" de l'après-guerre et du féminisme) et le nombre d'emplois d'augmenter. En fait, en décembre dernier, avec un taux de chômage à 7,2%, il y avait tout de même plus de travailleurs employés que l'année précédente.

## La "Chic Dépression"

Même si l'on assiste à la "pire récession" depuis la fin de la deuxième guerre, elle n'approche guère la magnitude de la grande dépression, pendant laquelle le chômage a dépassé 20% pendant quatre ans et est resté à une moyenne de 19% entre 1931 et 1939.

Mais à mesure que l'inquiétude monte, le "Chic Dépression" se développe. Les quotidiens se penchent sur des rétrospectives des années trente. Les lecteurs répondent par des reminiscences du fameux jeudi soir (24 octobre 29). Des livres sur les "Bad old days" sortent de presse. Les magazines proposent des guides de "survie" à travers "la nouvelle dépression". Un restaurant de Chicago a même offert, en guise de promotion, un casse-croûte à 25 cents au son de chansons populaires de 1930.

Pendant que mi-rieurs, mi-sérieux, des centaines d'amateurs essaient leurs talents de "comics", une spécialité qui a fait fureur pendant la grande dépression, une image sinistre envahit les cauchemars du public américain... le pauvre chômeur, au-manteau-élimé-mais-propre, le col relevé dans la tourmente, piétinant pendant des heures devant le bureau de placement avant d'aller faire la queue à la soupe populaire.

Attendant. Mais faux. Actuellement, trois quarts des travailleurs sont couverts par des compensations de chômage qui varient — d'un État à

l'autre — de 60 à 100 dollars par semaine. Les 39 semaines d'allocation viennent d'être prolongées à un an et certains chômeurs inadmissibles autrefois (domestiques, ouvriers agricoles et certains employés d'État) viennent de se voir allouer 26 semaines de compensations. Mieux encore: lors des négociations de contrats avec le patronat, le syndicat de l'automobile a obtenu l'établissement d'un "Supplemental Unemployment Benefit" pour compléter jusqu'à 95% de leur salaire, les compensations de chômage des ouvriers mis à pied, s'ils ont été employés pendant un an au moins.

## Solidarité, plus qu'un mot

Plus généreuse et plus authentique que le "Chic Dépression", une autre tendance rappelle les "good old days", la solidarité. Ces jours-ci, la solidarité consiste en un vrai sacrifice: le partage du travail et des salaires. Au quotidien "Washington Star News", 550 employés travaillent quatre jours au lieu de cinq par semaine pour éviter le licenciement de cent d'entre eux. Dans le Michigan, les employés d'un transporteur ont accepté une réduction de salaire de 20% pour le même temps de travail pour empêcher la fermeture de huit dépôts entraînant la mise à pied de 350 ouvriers.

En Californie, les ouvrières de l'industrie du vêtement ont préféré réduire leur semaine de travail (et leur salaire) à 30 heures pour que tout le monde reste sur la feuille de paie. A New York, dix-huit mille policiers ont accepté de prendre cinq jours sans salaire pendant les heures "chaudes" du crime, pour permettre au budget de la ville de les employer tous.

Pour le moment donc, même si l'inquiétude monte, le désarroi est loin d'être total et la situation est loin d'être désespérée. Mais le véritable coup de massue viendra éventuellement plus tard. Quand les fonds spéciaux seront épuisés, quand les compensations de chômage viendront à expiration et qu'il faudra avoir recours à l'assistance publique si les comptes en banque sont complètement à sec...

Les travailleurs, les syndicats, le patronat semblent vouloir s'aider pour que le ciel les aide, mais le gouvernement ferait bien de venir à la rescousse du ciel.

(collaboration spéciale)



## Avortement: deux lois qui se contredisent

NEW YORK (AFP) — Le verdict de culpabilité rendu samedi à Boston contre le docteur Kenneth Edelin, accusé d'avoir laissé mourir un fœtus, a causé une profonde émotion dans les milieux médicaux américains, qu'ils soient pour ou contre l'avortement.

La décision des 12 jurés de Boston, accueillie avec surprise car les observateurs s'attendaient à un acquittement, va probablement avoir deux conséquences. Dans l'immédiat, elle va sans doute amener les médecins à envisager avec réticence les avortements lorsque la grossesse approche de son sixième mois. A plus long terme, elle va probablement obliger la Cour suprême à définir plus étroitement sa jurisprudence à l'égard du droit à l'avortement. En théorie, l'affaire Edelin ne porte nullement sur ce droit. Ce dernier a été reconnu, le 22 janvier 1973, par la Cour suprême, avec certaines nuances lorsque la grossesse est entre le troisième et le sixième mois. Ce n'est toutefois nullement sur ces nuances que la bataille juridique s'est déroulée: au cours des six semaines du procès, l'accusation n'a jamais contesté le droit d'une femme à l'avortement. Elle a fait porter toute son argumentation sur le droit d'un fœtus viable à survivre et c'est sur ce point qu'elle l'a emporté.

### Avortement

Le 3 octobre 1973, le docteur Edelin, un médecin respecté de tous ses confrères, avait procédé à un avortement sur une jeune femme de 18 ans, enceinte de près de six mois. L'avortement était légal. Il fut néanmoins poursuivi, non pour avoir mis fin à une grossesse, mais pour avoir tué un fœtus supposé viable.

Tout le procès se déroula sur deux thèmes. Pour l'accusation, M. Edelin était coupable d'avoir tué le fœtus en le privant d'oxygène, après avoir procédé à l'avortement proprement dit. Pour la défense, il ne pouvait y avoir culpabilité puisque le fœtus était mort dans l'utérus de sa mère et, qu'en droit, un fœtus restant dans le corps de sa mère n'est pas une personne. Or, la décision de la Cour suprême du 22 janvier 1973, déclarant inconstitutionnelles les législations anti-avortement de plusieurs États, est fondée principalement sur le droit d'une femme de mettre fin ou non à sa grossesse, mais ne dit rien ou presque des droits d'un fœtus viable ou des devoirs d'un médecin à son égard. Ces droits ne sont mentionnés que pour les dix dernières semaines de la grossesse, lorsque le fœtus a pratiquement toutes les chances de survivre par lui-même hors de l'utérus de sa mère.

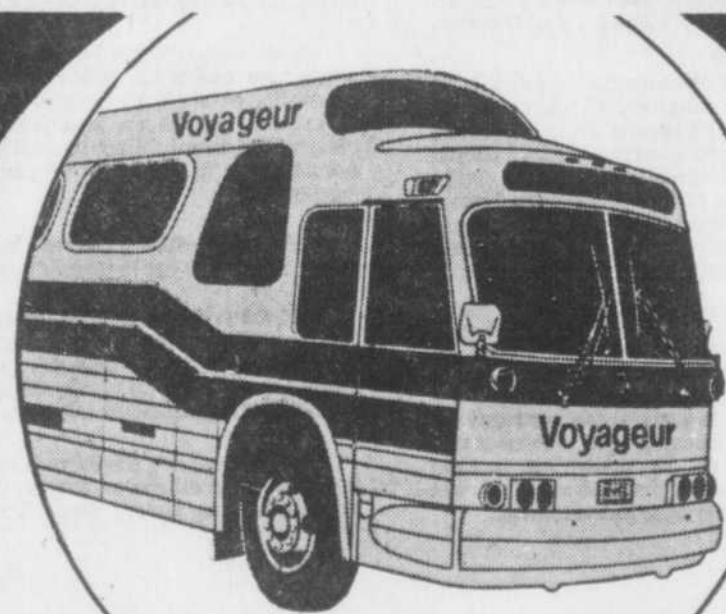
C'est cette imprécision qui a permis l'ouverture de poursuites contre le docteur Edelin. C'est elle aussi qui fait qu'il est presque certain que l'affaire ira jusqu'à la Cour suprême, à la demande soit de la défense soit des groupes qui luttent contre la libéralisation de l'avortement.

Il n'est nullement certain en effet que le verdict de culpabilité soit confirmé en appel. D'une part, la décision du jury va en partie à l'encontre des recommandations du juge James McGuire qui avait souligné que le défendeur ne pouvait être coupable que si le fœtus était une personne et que si le docteur Edelin "avait causé la mort d'une personne vivant en dehors du corps de sa mère". D'autre part, la majorité des douze jurés était de religion catholique et la défense arguera certainement que le verdict reflète en fait leurs opinions religieuses. Enfin, le docteur Edelin a déclaré, à l'issue du procès, que le verdict résulte du fait qu'il est de race noire et est donc une victime toute désignée pour une chasse aux sorcières. Son affirmation est peut-être une exagération, mais c'est un fait que Boston est la seule ville des États-Unis qui connaisse actuellement de vives tensions raciales.

### Photos

Ce sur quoi la Justice américaine va avoir à se prononcer c'est sur le moment à partir duquel un fœtus devient un être humain. Les jurés de Boston ont estimé que celui qu'avait avorté le docteur Edelin, âgé de 20 à 24 semaines, en était un. Pour plusieurs d'entre eux, des photographies du fœtus avorté semblent avoir joué un rôle déterminant. "Il était comme un bébé", a dit l'une des trois femmes membres du jury.

Le verdict de Boston a bien sûr déçu les partisans de l'avortement à la demande et rejoué ses adversaires. Dans la profession médicale, toutefois, nombreux sont ceux qui estiment que le docteur Edelin est surtout victime des imprécisions de la loi et de la jurisprudence de la Cour suprême. Si l'avortement est légal, il est hypocrite de demander au médecin de sauver le fœtus alors que l'opération a justement pour but, et la Cour suprême le reconnaît, de mettre fin à une possibilité de naissance, disent même les médecins opposés à l'avortement. Beaucoup partagent l'opinion du Dr Pedro Greer, président de l'Association des médecins de la région de Miami, fermement opposé à l'avortement, qui déclarait dimanche, tout en soulignant qu'à son avis l'avortement est immoral: "si la société accepte la légalité de l'avortement, cet homme ne devrait pas avoir été déclaré coupable. En droit, je ne puis accepter le verdict".



18 DÉPARTS PAR JOUR  
À TOUTES LES HEURES

QUÉBEC · STE-FOY  
MONTRÉAL  
ALLER-RETOUR LE MÊME JOUR

\$9.95

D'UN CENTRE-VILLE À L'AUTRE EN 2H.40\*

GARE CENTRALE  
225 est boul. Charest  
524-4692

Voyageur

TERMINUS STE-FOY  
Edifice Pollock  
651-7015

\*2h.30 à partir de Ste-Foy.

# Une mise en garde de Turner aux conjoints

par Fay LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances a lancé un avertissement, hier, aux Communes, à ceux qui s'aviseraient d'abuser des nouvelles dispositions concernant les conjoints en rapport avec les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Les Communes en sont à leur quinzième journée de débats sur le projet de loi C-49 destiné à réconcilier la loi actuelle sur les impôts avec les nouvelles dispositions fiscales annoncées par le budget du 18 novembre dernier.

L'adoption de cette loi est nécessaire pour légaliser les déclarations sur les revenus de 1974 qui doivent parvenir au ministère du Revenu avant le 31 mars prochain.

Parmi les nouvelles dispositions fiscales figure celle qui permet à un conjoint de contribuer au plan de retraite de l'autre, pourvu qu'il ne dépasse pas la limite permise de \$4,000 ou \$2,500 selon les cas.

Le principe d'un plan de retraite est de permettre à un contribuable de soustraire de son revenu imposable un pourcentage, qui devient alors complètement exempt d'impôts, pour contribuer à un plan de retraite.

Selon les termes actuels de la loi, un contribuable ne peut verser qu'à son propre plan de pension mais l'article 99 du projet de loi présentement discuté aux Communes, permet à un conjoint de contribuer au plan de l'autre.

Ainsi, un contribuable à son propre compte, comme un avocat ou un médecin, peut soustraire \$4,000 de son revenu imposable et, dont, sauver plus de \$1,500 d'impôts. Mais, lorsqu'il retire cet argent, les \$4,000 redeviennent imposables car il est inclus dans l'ensemble des revenus du contribuable.

Si, au lieu de garder ce \$4,000 à son propre nom, ce contribuable l'inscrit au nom de son conjoint qui ne travaille pas, ce conjoint pourra

retirer cet argent qui devient imposable, mais à un pourcentage beaucoup plus bas puisqu'il n'a pas d'autres revenus que celui-là.

Compte tenu, en effet, des exemptions personnelles universelles, ce conjoint pourrait payer moins de \$200 d'impôts alors qu'originellement le conjoint qui a effectivement gagné le revenu aurait versé plus de \$1,500 au fisc.

Rien de précis dans les lois actuelles ne s'opposerait à ce stratagème.

Cependant, le ministre des Finances, M. John Turner, a été très clair à ce sujet annonçant que son ministère "surveillerait de très près les abus et éventuellement comblerait la brèche dans la loi".

Hier était la quinzième journée consacrée aux débats sur le projet de loi C-49 et a permis l'adoption de tous les articles de ce projet de loi, sauf les articles 4, 7, 9, 35, 37, 43.1 et 80 qui sont reliés à l'acérbe dispute actuelle entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de la déductibilité des royalties payées aux provinces par les compagnies qui exploitent les ressources naturelles.

Les Communes entameront lundi des débats sur ces articles et les discussions seront orageuses, les élections provinciales albertaines se déroulant présentement précisément sur cette question.

On espère que l'ensemble du projet de loi sera adopté au plus tard à la fin de la semaine prochaine.

**NOUS SOMMES OUVERTS le SAMEDI**  
de 9h30 a.m. à 5h00 p.m.  
**ROBERT LAFORCE**  
opticien d'ordonnance

**VOYEZ NOTRE ANNONCE DE LUNDI**  
pour le sensationnel **SPECTACLE**  
commençant mardi le 25 à l'unique  
**SUPER-CLUB CHEZ GERARD**  
40, St-Nicolas

**LE PEELING REVIENT 522-5278**

## CEGEP DE VICTORIEVILLE TECHNOLOGIE AGRICOLE:

Gestion d'entreprises

**DUREE DU COURS:** 2 ans (6 sessions)  
**OBJECTIFS DU COURS:** Former des entrepreneurs agricoles (Cultivateurs et Producteurs)

**PARTICULARITES DU COURS:**  
— Deux sessions pratiques de douze (12) semaines chacune: stage et projet expérimental  
— 50% des laboratoires se donnent sur des fermes spécialisées  
— Techniques modernes de gestion

**CONDITIONS D'ADMISSION:** Secondaire V régulier ou professionnel réussi.  
Pour plus de renseignements, communiquer avec le: CEGEP de Victoriaville.

## TECHNIQUES DU MEUBLE ET BOIS OUVRE

**OBJECTIFS DU COURS:** Former des opérateurs spécialisés capables d'occuper n'importe quel poste dans les chaînes de fabrication de meubles les plus courantes.  
**AU COLLEGIALE:** Former des techniciens en — Organisation de la production — Dessin de production

**PARTICULARITE DU COURS:** La partie pratique de ces cours professionnels se donne dans une usine-école très moderne (100,000 pi. car.) (\$1. million de machinerie et outillage)  
— Les diplômés de niveau secondaire et collégial sont très en demande sur le marché du travail.  
Il est possible d'organiser des séances d'information pour des groupes intéressés (écoles, section U.P.A., Afeos, etc).

CEGEP DE VICTORIEVILLE  
475 est, Notre-Dame  
Victoriaville, Qué.  
TéL: 756-1571 ex: 76

CEGEP DE VICTORIEVILLE  
475 EST, NOTRE-DAME, VICTORIEVILLE  
Code Postal G6B 4B3  
TELEPHONE: (819) 756-1571 POSTE: 62

# Zeller VENTE EN FAMILLE

LUNDI  
LE 24 FÉVRIER  
QUANTITÉS LIMITÉES

<p><b>RAYON POUR DAMES</b></p> <p><b>GILETS</b> 5 seulement Rég. \$3.96 <b>SPECIAL \$2</b></p> <p><b>JEANS "LEVIS"</b> 10 seulement Rég. \$16.95 <b>SPECIAL 12<sup>00</sup></b></p> <p><b>BLOUSES</b> 3 seulement Rég. \$15.96 <b>SPECIAL 10<sup>00</sup></b></p> <p><b>PANTALONS</b> 3 seulement Rég. \$12.96 <b>SPECIAL \$6</b></p> <p><b>MANTEAUX D'HIVER</b> 2 seulement Rég. \$120 <b>SPECIAL 25<sup>00</sup></b></p> <p><b>ROBES LONGUES</b> 2 seulement Rég. \$32.00 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>ROBES COURTES</b> 2 seulement Rég. \$32.00 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>RAYON DES ENFANTS</b></p> <p><b>GILETS</b> Grandeurs 2 à 6X 30 seulement Rég. \$1.96 <b>SPECIAL \$1</b></p> <p><b>PANTALONS</b> Gr. 4 à 6x, 40 paires seulement Rég. \$3.33 <b>SPECIAL \$2</b></p> <p><b>PYJAMAS</b> Gr. 4 à 6x, 20 seulement Rég. \$3.33 <b>SPECIAL 1<sup>50</sup></b></p> <p><b>ROBES DE NUIT</b> Gr. 8 à 14, 15 seulement Rég. \$5.56 <b>SPECIAL \$3</b></p> <p><b>ROBES LONGUES</b> Gr. 4 à 6x, 6 seulement Rég. \$9.96 <b>SPECIAL \$6</b></p> <p><b>VESTONS GARÇONS</b> Gr. 4 à 6x, 10 seulement Rég. \$9.96 <b>SPECIAL \$6</b></p> <p><b>MANTEAUX D'HIVER</b> Gr. 6 à 6x, 2 seulement Rég. \$17.97 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>RAYON DES GARÇONS</b></p> <p><b>PYJAMAS - POLO</b> 2 seulement Rég. \$7.66 <b>SPECIAL \$4</b></p> <p><b>HABITS</b> 2 seulement Rég. \$39 <b>SPECIAL 30<sup>00</sup></b></p> <p><b>JEANS</b> 20 paires seulement Rég. \$9.96 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>PANTALONS - TAILLE FORTE</b> 2 seulement Rég. \$11.66 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>GILETS</b> 12 seulement Rég. \$8.88 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>VESTONS SPORT</b> 3 seulement Rég. \$24.00 <b>SPECIAL 15<sup>00</sup></b></p> <p><b>COUPE-VENT</b> 10 seulement Rég. \$12.66 <b>SPECIAL \$8</b></p>	<p><b>RAYON DE LA CHAUSSURE</b></p> <p><b>SOULIERS POUR FILLETES</b> 20 paires seulement Rég. \$11.66 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>SOULIERS POUR GARÇONS</b> 18 paires seulement Rég. \$12.66 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>SOULIERS POUR DAMES</b> 40 paires seulement Rég. \$12.99 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>PANTOUFLES POUR HOMMES</b> 10 paires seulement Rég. \$4.99 <b>SPECIAL \$3</b></p> <p><b>BOTTES D'HIVER D'ENFANTS</b> 20 paires seulement Rég. \$9.96 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>BOTTES D'HIVER POUR DAMES</b> 10 paires seulement Rég. \$23.88 <b>SPECIAL 10<sup>00</sup></b></p> <p><b>BOTTES D'HIVER POUR DAMES</b> 30 paires seulement Rég. \$15.96 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>RAYON DES BEBES</b></p> <p><b>SIEGES</b> 12 seulement Rég. \$4.99 <b>SPECIAL \$3</b></p> <p><b>SCEAU A COUCHES</b> 3 seulement Rég. \$1.99 <b>SPECIAL \$1</b></p> <p><b>SACS A COUCHES</b> 2 seulement Rég. \$4.44 <b>SPECIAL \$2</b></p> <p><b>SIEGES DE TOILETTE</b> 6 seulement Rég. \$4.44 <b>SPECIAL \$2</b></p> <p><b>BOTTINES DE BEBE</b> 20 paires seulement Rég. \$5.96 <b>SPECIAL \$4</b></p> <p><b>BROSSE &amp; PEIGNE</b> 6 seulement Rég. \$1.49 <b>SPECIAL \$1</b></p> <p><b>ARTICLES MENAGERS</b></p> <p><b>SOUPIERES ELECTRIQUES</b> 6 seulement Rég. \$17.86 <b>SPECIAL 10<sup>00</sup></b></p> <p><b>BALANCES</b> 2 seulement Rég. \$13.96 <b>SPECIAL \$9</b></p> <p><b>MANNES A LINGE</b> 2 seulement Rég. \$17.86 <b>SPECIAL \$6</b></p> <p><b>RECHAUDS ELECTRIQUES</b> 4 seulement Rég. \$14.66 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>COUTELLERIE - 24 MCX</b> 4 seulement Rég. \$15.97 <b>SPECIAL 12<sup>00</sup></b></p> <p><b>SUCRIERS &amp; POTS A LAIT</b> 4 ensembles seulement Rég. \$4.79 <b>SPECIAL \$1</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE 4 TASSES</b> 4 seulement Rég. \$6.96 <b>SPECIAL \$2</b></p> <p><b>RAYON DES MEUBLES</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE CHAMBRE - 3 mcx</b> 1 seulement Rég. \$499. <b>SPECIAL \$250</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE CHAMBRE - 3 mcx</b> 2 seulement Rég. \$599 <b>SPECIAL \$300</b></p>	<p><b>RAYON DES MEUBLES</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE CHAMBRE 3 mcx</b> 1 seulement Rég. \$399 <b>SPECIAL \$200</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE CUISINE - 5 mcx</b> 1 seulement Rég. \$527 <b>SPECIAL \$265</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE CUISINE - 5 mcx</b> 1 seulement Rég. \$299 <b>SPECIAL \$150</b></p> <p><b>CAUSEUSES</b> 4 seulement Rég. \$200 <b>SPECIAL \$100</b></p> <p><b>CAUSEUSES</b> 2 seulement Rég. \$299 <b>SPECIAL \$150</b></p> <p><b>VAISSELIER</b> 1 seulement Rég. \$399 <b>SPECIAL \$200</b></p> <p><b>VAISSELIER</b> 1 seulement Rég. \$399 <b>SPECIAL \$155</b></p> <p><b>BIBLIOTHEQUE</b> 1 seulement Rég. \$279 <b>SPECIAL \$140</b></p> <p><b>TABLES DE SALON</b> 2 seulement Rég. \$129 <b>SPECIAL \$65</b></p> <p><b>FAUTEUIL</b> 1 seulement Rég. \$139 <b>SPECIAL \$70</b></p> <p><b>CHAISES 3 POSITIONS</b> 8 seulement Rég. \$129.88 <b>SPECIAL \$70</b></p> <p><b>ENSEMBLE DE SALON</b> 2 mcx, Colonial, 1 seulement Rég. \$219.99 <b>SPECIAL \$150</b></p> <p><b>TABOURET DE BAR</b> 18 seulement Rég. \$10.96 <b>SPECIAL 6<sup>88</sup></b></p> <p><b>BANCS T.V.</b> 18 seulement Rég. \$10.96 <b>SPECIAL 3<sup>88</sup></b></p> <p><b>PLAFONNIERS</b> 2 seulement Rég. \$56 <b>SPECIAL \$30</b></p> <p><b>PLAFONNIERS</b> 2 seulement Rég. \$34 <b>SPECIAL \$20</b></p> <p><b>PLAFONNIERS</b> 2 seulement Rég. \$22 <b>SPECIAL \$10</b></p> <p><b>STEREO-MINI-CASSETTES</b> 2 seulement Rég. \$333 <b>SPECIAL \$150</b></p> <p><b>STEREO CONSOLE 8 PISTES</b> 2 seulement Rég. \$379.96 <b>SPECIAL \$250</b></p> <p><b>CHAINE QUADRAPHONIQUE</b> 8 pistes, 2 seulement Rég. \$399.96 <b>SPECIAL \$300</b></p> <p><b>CHAINE QUADRAPHONIQUE</b> 3 seulement Rég. \$199.96 <b>SPECIAL \$125</b></p> <p><b>RAYON DU SPORT</b></p> <p><b>GOURETS AVEC "SUPER BLADE"</b> 12 seulement Rég. \$1.97 <b>SPECIAL \$1</b></p> <p><b>PATINS - GARÇONS</b> Gr. 12 à 1, 3 seulement Rég. \$17.88 <b>SPECIAL \$14</b></p> <p><b>PATINS - FILLETES</b> Gr. 9 et 10, 3 seulement Rég. \$12.97 <b>SPECIAL \$10</b></p>	<p><b>RAYON DU SPORT</b></p> <p><b>PANTALONS DE HOCKEY</b> 2 seulement Rég. \$10.97 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>JAMBIERES DE GARDIENS DE BUT</b> 1 paire seulement Rég. \$21.96 <b>SPECIAL \$15</b></p> <p><b>JAMBIERES DE GARDIENS DE BUT</b> 1 paire seulement Rég. \$74.88 <b>SPECIAL \$59</b></p> <p><b>RAYON DES HOMMES</b></p> <p><b>PYJAMAS</b> 1 seulement Rég. \$6.44 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>GILETS</b> 8 seulement Rég. \$12.96 <b>SPECIAL \$7</b></p> <p><b>GANTS</b> 20 paires seulement Rég. \$7.96 <b>SPECIAL \$5</b></p> <p><b>CHEMISES SPORT</b> Rég. \$12.96 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>JEANS</b> 12 seulement Rég. \$9.96 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>MANTEAUX</b> Gr. 40 et 46, 2 seulement Rég. \$44.88 <b>SPECIAL \$20</b></p> <p><b>RAYON DE LA LITERIE</b></p> <p><b>DRAPS 80" x 96"</b> 20 seulement Rég. \$4.97 <b>SPECIAL 3<sup>66</sup></b></p> <p><b>OREILLERS</b> 6 seulement Rég. \$10.88 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>COUVERTURES 80" x 100"</b> 10 seulement Rég. \$9.88 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>COUVRE-LIT</b> 12 seulement Rég. \$17.97 <b>SPECIAL \$12</b></p> <p><b>NAPPES DE DENTELLE</b> 3 seulement Rég. \$9.97 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>SERVIETTES DE BAIN</b> 10 seulement Rég. \$3.97 <b>SPECIAL \$3</b></p> <p><b>SERVIETTES APRES DOUCHE</b> 15 seulement Rég. \$4.99 <b>SPECIAL \$3</b></p> <p><b>RAYON DES DRAPERIES</b></p> <p><b>RIDEAUX</b> 20 seulement Rég. \$4.99 <b>SPECIAL 2<sup>97</sup></b></p> <p><b>DRAPERIES</b> 2 paires seulement Rég. \$8.99 <b>SPECIAL 2<sup>97</sup></b></p> <p><b>DRAPERIES</b> 4 paires seulement Rég. \$12.99 <b>SPECIAL \$8</b></p> <p><b>VALANCES</b> 8 seulement Rég. \$2.49 <b>SPECIAL \$1</b></p> <p><b>JETEEES 70" x 60"</b> 12 seulement Rég. \$10.96 <b>SPECIAL \$7</b></p> <p><b>JETEEES 70" x 90"</b> 4 seulement Rég. \$14.97 <b>SPECIAL \$10</b></p> <p><b>COUSSINS</b> 70 seulement Rég. \$3.49 <b>SPECIAL \$2</b></p>
---	--	---	---

ZELLER A TROIS MODES DE CRÉDIT AVANTAGEUX... IL Y EN A UN EN FONCTION DE VOTRE BUDGET!

ZELLER OFFRE 3 MODES DE CRÉDIT EN FONCTION DES DIVERS BUDGETS!

**Zeller**

**PLACE FLEUR DE LYS — 550 BOUL. WILFRID-HAMEL**  
QUÉBEC



# construction bricolage embellissement

Page publicitaire

## bricolage

### Une bibliothèque modulaire

ETAGERE A SECTIONS MULTIPLES

La simplicité de construction et la versatilité sont les principales caractéristiques de ce meuble en contre-plaqué de sapin. Cette étagère fixée au mur a été conçue pour augmenter l'espace de rangement dans votre maison ou appartement. Le modèle comprend cinq montants verticaux en contre-plaqué, qui font toute la hauteur de la pièce. Entre ceux-ci se trouvent les tablettes et compartiments incluant des tiroirs, un secrétaire et des cases à portes coulissantes. Les sections peuvent être disposées de toutes les façons imaginables et le meuble entier peut être modifié pour cadrer dans l'espace mural disponible, soit en ajoutant ou en enlevant des sections au besoin. L'ensemble peut aussi loger un appareil de télévision. Si vous projetez de construire ce meuble, le contre-plaqué de sapin est tout indiqué. Consultez votre marchand de bois pour l'achat des matériaux dont vous aurez besoin.



140

### LE SOLEIL

Service des plans de bricolage  
C.P. 1547, Québec, Qué. G1K-1J6

- Veuillez me faire parvenir ce qui suit:
- Le plan de bricolage numéro 140.....\$1.00
  - Le catalogue contenant 227 modèles pour la maison et le jardin.....\$1.25
  - Le livre DECORAMA pour l'aménagement du sous-sol, (\$5.95 plus frais postaux).....\$6.90
- Ci-inclus mandat-poste ou chèque de.....

Nom.....  
(en lettres majuscules s.v.p.)  
Adresse.....  
Localité.....

N.B. — Utilisez le bon publié dans cette page pour faire venir votre plan numéro 140 (\$1.00) ou pour vous procurer le catalogue Déco-Plans contenant 227 idées de bricolage pour votre maison et chalet. Vous pouvez également commander l'album Déco-Rama, plus de cent pages abondamment illustrées en couleur, offrant un choix de dix plans pour l'aménagement du sous-sol.

### REPARATION DE MACHINERIES LOURDES

**BENNES  
PELLES MECANQUES  
GRUES  
CHARGEUR SUR ROUES  
FARDIERS  
BELIERS**

**SERVICE JOUR ET NUIT**

**F. X. DROLET INC.**  
745 RUE DU PONT, QUÉBEC — TEL. 527-5767  
FONDEE EN 1875

### UN CONSEIL...

Un bricoleur sachant bricoler avec de bonnes bricoles sera un meilleur bricoleur.

**BOUTIQUE DU BRICOLEUR**  
50 OUEST, TRANS-CANADA, LEVIS  
Tél.: 833-3436

### COURVILLE Développement Faucher

MAISON UNIFAMILIALE STYLE CANADIEN  
Brique et pierre, 6 pièces, terrain fini.  
MAISON MODELE située au 2515, rue Eloise (par le Chemin Royal, entrée rue Des Rapides, Du Sault, Des Landes et Eloise)  
OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE, DE 11H00 A 10H00 P.M.  
TEL.: 661-2189 De 9h00 p.m. à 7h00 p.m.

### huile à chauffage équipement de "Perma-Confort" au foyer

**CASTEL** CANADIAN IMPORT

345 RUE FORTIN, VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2 TEL. (418) 688-8110  
130, ST GERMAIN EST, RIMOUSKI, G5J 1A8 TEL. (418) 723-5815  
"...le Perma-Confort, c'est ça!"

ATTENTION  
Appelez ou rendez-vous chez Modern Plywood vous obtiendrez qualité, choix complet et toujours à des prix très spéciaux. Nous faisons la livraison à l'extérieur également.

<b>PANNEAUX PREFINIS</b> Sur bois Première qualité <b>\$3.60</b>	<b>DÉCLIN DE CÈDRE</b> Rustique 10 po. et 12 po. du mille <b>\$410.00</b>
<b>RIPPE PRESSEE</b> 1/4" 4' x 8' <b>\$3.40</b>	<b>BARDEAU de cèdre</b> 1000 et un usages ppf <b>\$1.60</b>
<b>PLANCHE DE PIN RUSTIQUE</b> Moulure pour finition de sous-sol 3/4" x 8" <b>\$200.00</b>	<b>PLANCHE DE CÈDRE</b> Finition sous-sol le M.P. <b>\$235</b>
<b>BOIS DE TOUTES SORTES</b> 2" x 3" x 8' (no 1)..... <b>.40</b> Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 3", planches, etc.	<b>VENEER</b>
<b>POTEAUX</b> Pour sous-sol ajustables <b>\$11.00</b>	5/16" <b>\$4.75</b>
<b>TUILES</b> 1re qualité A plafond 12" x 12" x 1/2" <b>.13</b>	3/8" <b>\$5.60</b>
<b>STYROFOAM</b> Bleu 1" S.M. <b>\$175.00</b>	1/2" <b>\$7.40</b>
	5/8" <b>\$8.20</b>
	3/4" <b>\$9.95</b>
	1/4" sablé <b>\$5.40</b>
	5/8" à plancher <b>\$8.75</b>

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE  
Avec matériaux neufs et usage de toutes sortes à prix d'adobe

**MODERN PLYWOOD LTD.**  
1205, Courcellette - Ville de Belair - Tél.: 842-1911  
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

### BEAUPORT COIN SEIGNEURIALE ET NORDIQUE

**DENICHEZ LA MAISON DE VOS REVES**  
A 1/2 mille seulement du boulevard de la Capitale et du futur centre d'achats de Beauport. Styles: canadien, normand, moderne ou futuriste. Maisons bâties sur plan ici même ou sur votre propre terrain, par de véritables artisans. Que votre maison soit modeste ou luxueuse, nous pouvons vous la construire. Egalement, maisons approuvées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

**MAISON MODELE**  
ouverte samedi et dimanche de 1h30 à 5h - et tous les jours de 9h a.m. à 10h p.m.

**RENDEZ-VOUS**  
663-7585  
667-2023 - 623-5105

**DROUIN & PARENT**

Charlesbourg → 80e RUE → BEAUPORT  
1/2 MILLE DU BOUL. DE LA CAPITALE ET DE LA 80e RUE  
Québec → BOUL. de LA CAPITALE → MAISON MODELE Beauport

## QUE PEUT FAIRE GARON LTEE POUR VOS BESOINS DE BOIS...

Poutres B.C.F., cèdre rouge, pin, épinette de toutes sortes, moulures, contre-plaqué, pruche, etc.

**GARON** BOIS ET MATERIAUX  
2901 CHEMIN STE-FOY — 653-7258 — 653-4906

## GRAND CHOIX DE MAISONS NEUVES DE HAUTE QUALITE

- Livraison immédiate possible
- Nous pouvons vous bâtir sur votre propre terrain
- CHARLESBOURG • CHARLESBOURG-EST • STE-FOY • CAP-ROUGE

Magnifiques maisons A VISITER à CHARLESBOURG  
Grandeurs: 28' x 44', 28' x 43', 26' x 44', 27' x 42' etc...  
Hypothèque à 10%  
MAISON MODELE & BUREAU DES VENTES A: 1185, rue DE SOLOGNE (par 10e av. est ou 71e rue est du boul. Henri-Bourassa).  
Pour informations: Mme Simone Clément 683-7873 ou 626-3624

Ordre de prix des maisons:  
**CHARLESBOURG:** \$34,000 et plus  
**CAP-ROUGE:** \$40,000 et plus  
**STE-FOY:** 3224, rue Montreux, terrain 16,000 pieds carrés, foyer. Hypothèque à 10%.  
**CAP-ROUGE:** Beaux terrains boisés entre Chemin St-Louis et Chemin Ste-Foy. (Près rue Pettitclerc et Louis-Francoeur)  
**CHARLESBOURG-EST:** \$29,500 et plus

**LES IMMEUBLES WILFRID LEGARE INC.**  
2860, QUATRE-BOURGEOIS — 653-4945

## VENEZ LES VOIR ET VOUS DEVIENDREZ ACHETEURS!

**PARC BEL-AIR**  
RUE CADIX, VILLE BELAIR

RUE CALCUTTA  
RUE CADIX

VOICI LES NOMBREUX AVANTAGES D'ACHETER DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

- Vous bénéficiez de nos 25 ans d'expérience dans le domaine de la construction domiciliaire.
- Aucun intermédiaire ni solliciteur.
- Malgré l'inflation nous vendons nos maisons au même prix qu'en 1974 pour toute commande placée avant le 1er mai 1975 pour maison construite ou à construire.
- Maisons de très haute qualité et finition intérieure de luxe.
- Nos nes sont toutes parées.
- 10 modèles différents.
- Crédit boni fédéral \$500.00.
- Rabais fédéral jusqu'à \$99.70 selon votre salaire.
- Enfin pour une meilleure qualité, toutes nos maisons ont été construites avant la mauvaise température de l'hiver.
- Ouvert de 2h. a.m. à 9h. p.m. tous les jours.

**Entrepreneurs Généraux**  
**GENEST CONSTRUCTION**  
25 VERRET Loretteville 656-9836 842-8312  
Aussi à MONT CHATEL RUE DU GOLF, NEUFCHATEL, QUEBEC

EN PLEINE NATURE! Venez découvrir un monde merveilleux, probablement le plus beau projet en voie de réalisation présentement dans la région de Québec. Un milieu de vie exceptionnel à 500 pieds du golf Loretteville.

- 3 autres maisons de modèles différents
- Finition intérieure de grand luxe avec ou sans foyer
- Construction de première qualité
- Tous nos terrains sont boisés
- Endroit idéal pour hommes d'affaires ou professionnels

ST-CLAUDE  
BOUL. MASSON  
BOUL. DE LA CAPITALE

# construction bricolage embellissement

Page publicitaire

**l'habitation**  
PAR PIERRE MORISSET  
ARCHITECTE (COLLABORATION SPECIALE)

## Douze étages dans St-Jean-Baptiste!

Douze étages, dans St-Jean-Baptiste, pour des personnes âgées... Faites comme moi l'exercice de répéter cette phrase: Douze étages dans St-Jean-Baptiste, pour des personnes âgées. Apprenant cela d'un résident, j'ai vérifié aux sources par téléphone, et c'est bien en voie de se réaliser.

Douze étages de quoi que ce soit dans la partie intacte de St-Jean-Baptiste, c'est déjà une absurdité. Il n'y a pas de "règle" en urbanisme qui interdise les contrastes de hauteur dans des ensembles, bien au contraire. Dans un milieu en développement, on peut fort bien imaginer une tour intégrée à des bâtiments plus bas, quand la transition plastique se fait correctement, qu'on a prévu la portée de l'ombrage du grand bâtiment, son effet sur les vents, les surfaces de verdure nécessaires aux occupants, etc. Mais dans un quartier existant, homogène par son dimensionnement et ses caractéristiques architecturales, quel type de transition plastique sera possible? Non seulement passera-t-on du vieux au neuf, mais ce passage sera brutal, que le bâtiment soit vu de proche ou de loin.

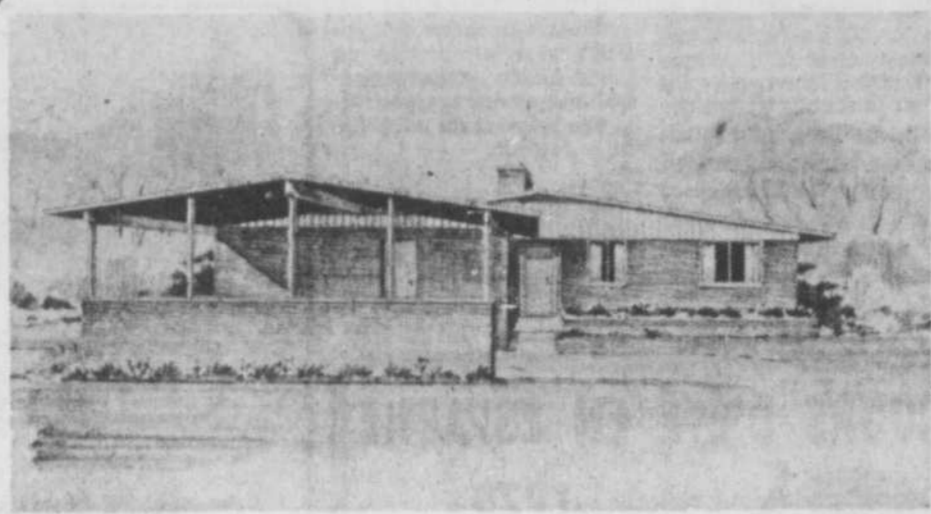
Combien de logements ensoleillés ne le seront plus, quelle superficie de cour, de trottoirs et de rues ne recevront plus leur part de soleil? L'accélération du vent autour de ce bâtiment créera des zones insupportables par mauvais temps. Et ce bâtiment qui vient densifier davantage le quartier, qu'offre-t-il d'espaces extérieurs en contre partie de ses espaces intérieurs? L'Hôtel de Ville de Québec doit bien savoir qu'aucun citoyen n'accepte cette façon d'augmenter son pouvoir de taxation. Québec s'enlaidit et se déshumanise, même pas par laisser faire, mais par l'action même de ses élus.

Et que dire d'un bâtiment de douze étages pour loger des personnes âgées? Ils n'ont jamais mis le pied à un quelconque douzième étage, et un beau jour ils s'y trouveront chez eux? Voir le monde de haut, voilà bien ce que je craindrais le plus si j'étais vieux. C'est St-Pierre avant l'heure!

Dans une chronique précédente, j'ai mentionné que les personnes âgées avaient besoin de vivre dans un milieu qui leur est familier. Du douzième, le dépaysement est total. Les gens âgés veulent voir des visages et des espaces connus, plutôt que des rues et des toitures comme d'une chambre d'hôpital. Même l'horizon ne leur est pas familier. Ils n'ont plus l'âge de s'adapter à un milieu physique bouleversé, sinon étranger. Et l'ascenseur est un véhicule inquiétant pour bien des gens, ceux de cet âge en particulier. J'ai souvent l'inquiétude moi-même de passer la nuit dans cette mécanique, ou de me faire étrangler.

Le souci économique de rentabiliser l'espace n'est qu'un facteur parmi bien d'autres, et certainement pas le plus important. A trop simplifier les problèmes par souci d'"efficacité", on finit par lui laisser toute la place vu qu'il est si facilement quantifiable, et démontrable. A tous les paliers de gouvernement, ce facteur se retrouve régulièrement en première place, aux dépens de la dignité, de la qualité de la vie, qui devraient bien valoir autant sur le plan électoral que le niveau des taxes. Là comme ailleurs, chacun compare ce qu'il reçoit à ce qu'il paye. D'autant plus qu'il n'en coûte pas nécessairement plus cher de bien faire. Les gouvernements simplifient les questions pour pouvoir "agir".

Pierre Morisset



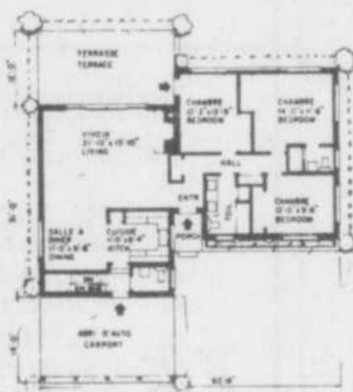
NUMERO 396

1,513 PIEDS CARRES

## L'habitation de la semaine

Cette maison de trois chambres à coucher avec sous-sol pleine grandeur réunit plusieurs caractéristiques de luxe. L'abri d'auto placé à l'avant permet d'économiser de l'espace; la salle à manger et la cuisine offrent un aspect intime, qui se remarque dès l'entrée. Les chambres à coucher sont séparées du reste de la maison par le vestibule. La chambre principale est dotée d'une salle de toilette avec douche; toutes les chambres ont de grandes garde-robes avec portes coulissantes. Le revêtement extérieur est en brique avec parement de bois. Entre autres caractéristiques, on remarque une terrasse à l'arrière, ainsi qu'une jardinière sur la façade.

N.B. — Utilisez le bon publié dans cette page pour faire venir les plans de cette habitation ou pour vous procurer le catalogue "Ma Maison", contenant 125 modèles de tous genres.



### LE SOLEIL

Service des plans de maison  
C.P. 1547, Québec, Qué. G1K-7J6

Veuillez me faire parvenir ce qui suit:  
Les plans de l'habitation de la semaine, modèle numéro 396 .....\$30.00   
Le catalogue MA MAISON contenant 125 modèles .....\$1.50   
Ci-inclus mandat-poste ou chèque de .....\$.....  
(ajoutez 8% de taxe à l'achat des plans)

Nom .....  
(en lettres majuscules s.v.p.)  
Adresse .....  
Localité .....

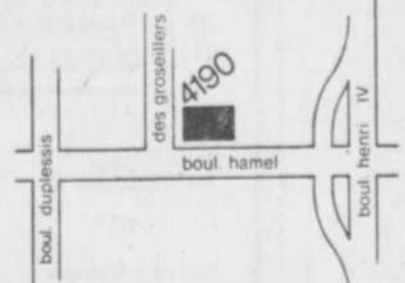
## Qu'habitez VOUS



information  
872-8692 / 692-1352  
**habitations variahab** L.T.E.



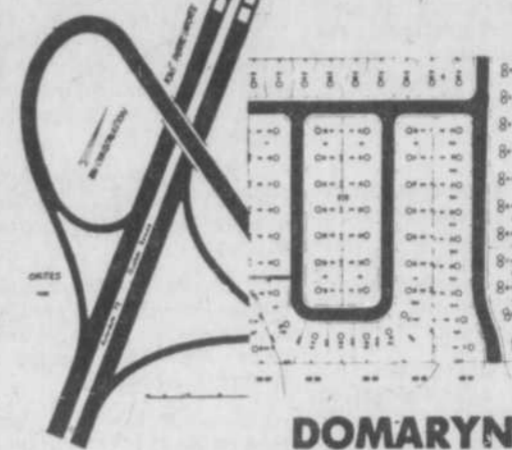
maison modèle et bureau des ventes situés au 4190 boul. hamel



- l'innovation dans l'esthétique et la qualité
- le confort des espaces grands et fonctionnels.
- prix à partir de \$24,800.00. subvention de \$500.00. ristourne fédérale jusqu'à concurrence de \$99.75.
- nous avons des maisons et des terrains disponibles dans tout le Québec métropolitain.

## PARC DES CHUTES DE LA CHAUDIERE

Domaryne Inc.



**SORTIE SUD**  
Pont Pierre-Laporte  
15e Rue Nord, Charny

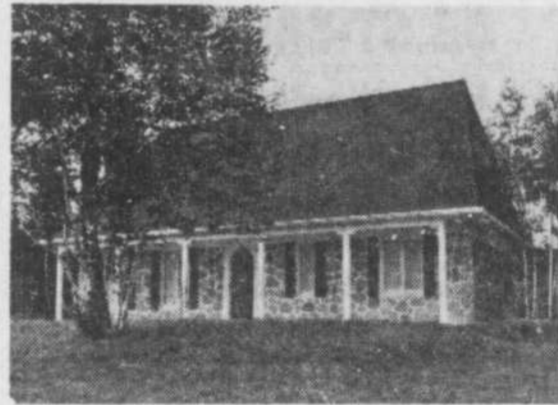
**50 TERRAINS**  
boisés avec services municipaux  
Quartier résidentiel de choix

Près église, polyvalente, futur centre d'achats

**DOMARYNE INC.**  
**M. RAYMOND CANTIN**  
2747, Bridge Water, Ste-Foy — 651-3849

## VENEZ CHOISIR VOTRE MAISON

dans le site merveilleux de l'environnement du Golf Lorette  
CONSTRUCTIONS DE QUALITE - EXCELLENT SERVICE APRES VENTE  
Plusieurs modèles éligibles au rabais fédéral et au boni de \$500.



Livraison immédiate ou au printemps.  
Bureau des ventes:  
398 boul. des Cimes  
Inf.: R. BLAIS

**842-3568**  
**527-0709**

**MONT-CHATEL** Lots boisés. Pleine nature. Select.  
Prix: \$30,500 à \$43,000

**RUE JUNEAU** Lots boisés. Maisons: type canadien. 4 côtés: brique.  
Prix des maisons: à partir de \$23,850  
Terrains: 0.45 pi.ca.

Nous garantissons prix ferme sur offre d'achat acceptée.

Livraison immédiate ou au printemps.

**CASTONGUAY & LETOURNEAU INC.**

Bureau des ventes 398 des Cimes

ITINERAIRE: Loretteville rue Cook boul. des Cimes 398

MAISON MODELE

## L'OLYMPIC est FACILE à INSTALLER

LES PHOTOS CI-DESSOUS ILLUSTRENT UNE INSTALLATION METHODIQUE  
(détails complets et instructions sont inclus avec l'achat de chaque Acorn Olympic)



Le socle est construit et mis au niveau sur le plancher.

L'Olympic est installé sur le socle.

Lorsque la cheminée est en place, le foyer peut être allumé.



Le cadre est complété.

Les panneaux sont cloués sur le cadre.

Les pierres des champs sont collées.



Le mortier est inséré entre les pierres.

Le foyer est fini.

### VOTRE FOYER

est maintenant complété  
vous aurez beaucoup de plaisir à l'utiliser

**EQUIPEMENT DE LUXE INC.**

330, RUE ST-ROCH, QUE. / TEL.: 529-2911 - 626-1440

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous.

## DEVELOPPEMENT DE 1,000 MAISONS

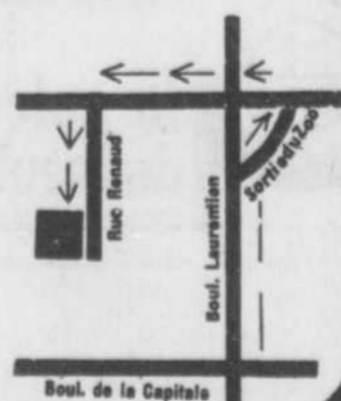
MODELES DISPONIBLES AVEC

- ristourne fédérale suivant le salaire de l'acheteur.
- Boni fédéral en surplus de \$500
- Terrains boisés
- A 10 minutes du centre-ville de Québec

### MAISON A VISITER

Sur semaine: de 2h.00 p.m. à 5h.00 p.m.  
le soir de 7h.00 p.m. à 9h.00 p.m.  
Samedi et dimanche de 2h.00 à 5h.00 p.m.

RENSEIGNEMENTS  
**843-0255-56**



les Jardins  
**BEAUX LIEUX** INC.

# Des fonctionnaires attendent toujours leur intégration

par Gilbert ATHOT

Quelque deux cents (200) employés du gouvernement québécois n'ont toujours pas été touchés par l'opération "intégration des fonctionnaires" même si le début de cette fameuse opération remonte aussi loin qu'en 1971.

Cette opération, qui s'est déroulée dans chacun des ministères et organismes dont le personnel est régi par la loi de la fonction publique, avait pour but de procéder au classement des "fonctionnaires" à l'intérieur de la nouvelle classification gouvernementale.

La situation dans laquelle se trouvent encore ces quelque 200 employés du gouvernement québécois leur est préjudiciable à plusieurs points de vue: a) la tâche qu'ils exercent n'est pas reconnue à sa juste valeur; b) ils ne sont pas rémunérés comme ils le devraient; c) leur motivation est plus que difficile à maintenir, etc.

### Le groupe le plus important

De ces quelque 200 employés de l'Etat, ce sont les officiers de justice (protonotaires, greffiers de cour provinciale, de cour d'accès à la justice, de cour des sessions de la paix) qui forment le groupe le plus important puisqu'ils sont une soixantaine. Les autres sont des "ou-

vriers" (une quinzaine) et du personnel de bureau.

En fait, comme l'a admis un haut-fonctionnaire, la situation était "dramatique" pour les officiers de justice en 1974 alors qu'aucun d'entre eux n'avait été "intégré" dans la nouvelle classification.

Le tout s'est amélioré finalement en mai 1974 lorsque l'intégration de la majorité d'entre eux (soit quelque 140 sur 200) a pu se réaliser après que la Commission de la fonction publique eut mis au point la réglementation nécessaire.

Quant aux soixante (60) autres, ils attendent toujours et ils n'aiment pas cela, d'autant plus qu'on leur a promis à maintes occasions un règlement prochain qui se fait toujours attendre.

Plusieurs d'entre eux n'aiment pas cela également parce qu'ils sont forcés de vivre dans une situation économique très défavorable. Simplement à titre d'exemple, l'un d'eux gagne présentement \$4.500 par année alors que son salaire devrait être le double s'il était "intégré".

Le ministère de la Justice, dont relèvent les officiers de justice, et la Commission de la fonction publique se renvoient un peu la balle. L'un dit que le principal responsable est l'autre. Ce dernier n'accepte pas cette responsabilité, et ainsi de suite.

Quoi qu'il en soit, il a été possible de cerner quelques raisons pouvant expliquer (et non justifier) les retards que doivent souffrir quelque 200 employés de l'Etat:

a) Il faut tenir compte que l'opération d'intégration visait au-delà de 40.000 fonctionnaires;

b) L'opération était complexe en raison du regroupement des classes antérieures (il y avait 556 classes à réviser, semble-t-il);

c) Les effectifs de la Commission de la fonction publique ne permettaient pas de passer rapidement à travers une telle opération;

d) Quant aux 60 officiers de justice qui ne sont toujours pas intégrés, les raisons invoquées sont principalement le fait qu'ils n'étaient pas eux-mêmes des officiers de justice avant la nouvelle classification, qu'ils sont dispersés dans toutes les régions, que la consultation systématique a été parfois laborieuse, qu'il y a eu la réorganisation des greffes de Cour, qu'il fallait concilier formation pratique et formation académique et enfin que des amendements sont nécessaires à la réglementation de mai dernier.

En dépit de toutes les raisons qui ont pu être avancées, on admet facilement en haut lieu, dans les milieux gouvernementaux, qu'une telle situation demeure inacceptable.

"C'est une forme d'injustice", a même précisé un porte-parole gouvernemental... surtout que ces fonctionnaires relèvent du ministère de la Justice...

Le seul espoir pour ces fonctionnaires non intégrés, c'est de recevoir, comme l'ont promis des porte-parole

gouvernementaux, en plus de leur rétroactif normal, un montant forfaitaire qui tiendrait compte de la hausse de traitement dont ils ont été

privés dans le cadre de l'indexation des salaires des employés de l'Etat. Mais quand? Il a été impossible de le savoir.

D'ailleurs, le gouvernement va probablement utiliser pour ce faire l'intérêt de l'argent qu'il a accumulé sur le dos de ces fonctionnaires...

## L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE POPULAIRE DE ST-SAUVEUR

sera tenue lundi le 24 février 1975, à 8.00 p.m., au Centre Durocher, 290, rue Carillon, Québec 8.

Bienvenue à tous

Marcel Tremblay, secrétaire

## COURS D'ÉTÉ EN ESPAGNE



### 1975 COLLEGE DE LIMOILOU

SEJOUR DE 6 SEMAINES (DU 30 AU 10 AOUT)

3 SEMAINES A TORREMOLINOS ET 3 SEMAINES A MADRID.

2 cours de langues et 1 cours de civilisation seront donnés au cours du voyage.

ADMISSION ET INSCRIPTION: avant le 25 avril.

Faire votre demande le plus tôt possible, le nombre de places est limité.

Pour plus d'informations, nous vous ferons parvenir sur demande notre dépliant "cours d'été en Espagne 1975".

CEGEP DE LIMOILOU  
801, 12e Rue  
C.P. 1400, Qué.  
G1K 7H3

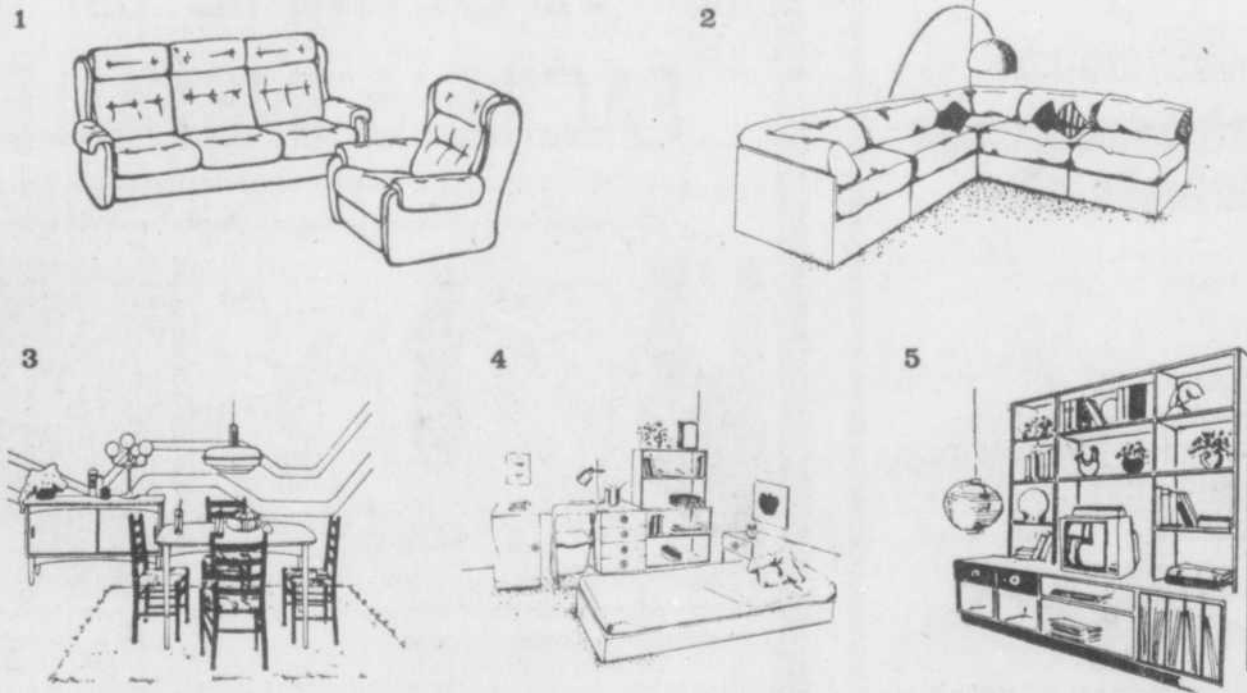
Tél.: Secrétariat pédagogique 418-654-2137



# Vente Annuelle

Des réductions appréciables sont accordées sur la plupart des marchandises en magasin. Certains articles ont été réduits considérablement parce qu'ils sont sans suite ou parce qu'ils ont de légers défauts. D'autres, dont la production est régulière et l'état impeccable, ont été réduits d'au moins 10%.

Toutes les marchandises illustrées sur cette brochure sont présentées à notre magasin de la rue Courcellette.



Description	Régulier	Réduit	Description	Régulier	Réduit
1 canapé 3 places et fauteuil à dossier haut, velours côtelé brun aussi disponibles: causeuse tabouret même modèle, canapé 3 places et fauteuil, cuir brun foncé causeuse	922.00	829.00	2 tablettes ajustables chaise "chiavari" dossier bas, laquée blanche, noire, orange ou rouge chaise "chiavari" dossier haut, laquée blanche, noire, orange ou rouge suspension orange 16" diamètre lampe, hauteur 23", métal laqué blanc, globes verre opaque blanc lampadaire même modèle	315.00	279.00
2 mobilier de salon comprenant 3 chauffeuses droites et 2 chauffeuses d'angle, velours marron chauffeuse droite additionnelle chauffeuse d'angle additionnelle	1.250.00	1.125.00	4 mobilier de chambre d'enfant bureau bibliothèque table de chevet lit 39"	214.00	192.00
3 mobilier de dinette fini laqué blanc, dessus en stratifié blanc table 36" x 42" extensible à 72" avec 2 allonges de 15" pouvant être emmagasinées sous la table bahut de 48", portes coulissantes et	265.00	239.00	5 système d'éléments laqué blanc, façade orange, comprenant bibliothèques, commodes, armoire, discothèque 90-1/2" x 16-1/2" x 66" hauteur les meubles illustrés aux numéros 5 et 6 sont à assembler soi-même	375.00	335.00
				29.00	26.00
				39.00	35.00
				105.00	95.00
				159.00	142.00
				239.00	215.00
				109.00	99.00
				57.00	50.00
				125.00	112.00

DEUX MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR  
lundi, mardi, mercredi: de 9 heures a.m. à 5 h. 30 p.m.  
jeudi, vendredi: de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.  
samedi: de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

LA GALERIE DU MEUBLE (téléphone: 418-681-0171)  
ROCHE-BOBOIS (téléphone: 418-681-4101)  
16 et 18 rue Courcellette / 1293 et 1299 Boul. Charest ouest



### A- INSCRIPTION AUX ÉCOLES SECONDAIRES REGISTRATION FOR SECONDARY SCHOOLS

- 1- POLYVALENTE DE LORETTEVILLE 158 boul. des Étudiants, Loretteville 843-4111
- 2- POLYVALENTE DE NEUFCHÂTEL 3 avenue Chauveau, Neufchâtel 842-8421
- 3- POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE 1801 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette 872-9336
- 4- POLYVALENTE DE DUBERGER - LES SAULES 395 rue Claissé, Duberger 683-1785

### B- INSCRIPTION AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES REGISTRATION FOR ELEMENTARY SCHOOLS

- 1- COMMISSION SCOLAIRE DE LA JEUNE-LORETTE 184 rue Racine, Loretteville 842-0231

<b>Ecole l'Escole</b> 154 rue Racine Loretteville Tél.: 842-1145	<b>Ecole La Source</b> 204 boul. des Étudiants Loretteville Tél.: 842-6683	<b>Couvent Marie-Reine-des-Anges</b> 401 boul. Pie XI Val Béloir Tél.: 843-7070
<b>Ecole Marisette</b> 46 rue St-Louis Loretteville Tél.: 842-3924	<b>Ecole Mag-Dumas</b> 10 rue Lacroix Neufchâtel Tél.: 842-1955	<b>Ecole Amédée-Boutin</b> 1015 Est Av. de l'Église Val Béloir Tél.: 842-1508
<b>Ecole Notre-Dame-de-Fatima</b> 211 boul. Boston Tél.: 842-5882	<b>Ecole Notre-Dame-des-Neiges</b> 25 boul. Castonguay Neufchâtel Tél.: 842-2884	<b>Ecole l'Accueil</b> Rue du Collège St-Emile Tél.: 842-7715
<b>Ecole St-Jean-Baptiste-dé-la-Salle</b> 40 boul. Joligny-Parent Loretteville Tél.: 842-1364	<b>Ecole St-Charles (De-Mt-St-Louis)</b> 5 rue St-Charles Neufchâtel Tél.: 842-7647	<b>Ecole Beaujéjour</b> 84 boul. Lapiere St-Emile Tél.: 842-1672
<b>Ecole St-Léger</b> 23 rue du Golf Loretteville Tél.: 842-7412	<b>Ecole St-Cloude</b> 530 boul. St-Cloude Neufchâtel Tél.: 842-4902	<b>Ecole St-Jude</b> 135 rue Courcellette Val Béloir Tél.: 842-5774
<b>Ecole St-Victor</b> 475 rue Racine Loretteville Tél.: 842-4019	<b>Ecole St-Marc</b> 153 boul. l'Ormière Neufchâtel Tél.: 842-5062	<b>Ecole Jules-Emoad</b> 1065 Est Av. de la Montagne Val Béloir Tél.: 842-3603

### 2- COMMISSION SCOLAIRE MONTCALM 3055 de Musset, Les Saules 871-8231

<b>Ecole Masson</b> 1401 Place Tassé Les Saules Tél.: 871-6892	<b>Ecole Dominique-Savoie</b> Ecole Marie-Goretti 3150 Jacques-Carrier Les Saules Tél.: 871-6086	<b>Ecole St-François-Xavier</b> 2080 rue Laverdière Duberger Tél.: 527-9262
<b>Ecole Ste-Monique</b> 3050 de Musset Les Saules Tél.: 871-6459	<b>Ecole Domaine St-Charles</b> 1460 rue Loranger Duberger Tél.: 527-6840	<b>Ecole Notre-Dame</b> 2070 rue Lemieux Duberger Tél.: 681-4121
<b>Ecole Dubuisson</b> 3030 Av. Bonville Les Saules Tél.: 871-6283	<b>Ecole Jean XXIII</b> 360 rue Marquis Duberger Tél.: 527-4194	

### 3- COMMISSION SCOLAIRE DE L'ANCIENNE-LORETTE 1360 rue St-Charles, Ancienne-Lorette 872-3771

<b>Ecole Notre-Dame</b> 1593 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-7905	<b>Ecole l'Étincelle</b> 1401 rue Lucien Ancienne-Lorette Tél.: 872-1421	<b>Ecole Beauvoil</b> 1715 rue Damour Ancienne-Lorette Tél.: 872-0862
<b>Ecole St-Charles</b> 1350 rue St-Charles Ancienne-Lorette Tél.: 872-2735	<b>Ecole Champigny</b> 1873 Route Nationale Ancienne-Lorette Tél.: 872-2238	<b>Ecole Jacques-Cartier</b> St-Catherine Cité Parment Tél.: 875-2755
<b>Ecole Tournesol</b> 1992 rue Turmel Ancienne-Lorette Tél.: 872-0924	<b>Ecole Journeva</b> 215 boul. St-Yves Ancienne-Lorette Tél.: 872-7101	

## LA DIRECTION GÉNÉRALE